



BUDGET ECONOMIQUE

**Prévisions Economiques
2002**

FÉVRIER 2002

B

udget Economique 2002

Avant-Propos	1
Résumé	3
1. La conjoncture belge dans une perspective internationale	8
Conjoncture internationale en 2001 et 2002	8
La conjoncture belge et des trois pays voisins	12
Evolution des marchés financiers	14
Taux d'intérêt	
Taux de change	
Incertitudes liées à l'environnement international	18
2. Les composantes du PIB	19
Dépenses de consommation finale des particuliers	19
Investissements des entreprises	21
Investissements en logements	23
Dépenses publiques	24
Variation de stocks	25
Exportations et importations	26
Revenu national brut réel	28
3. Evolution des prix et des salaires	29
Evolution des prix intérieurs	29
Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales	32
Evolution des salaires dans le secteur privé	32
4. Marché du travail	38

Liste des figures

FIGURE 1	Evolution trimestrielle du PIB
FIGURE 2	Commerce mondial: importations de biens
FIGURE 3	Evolution trimestrielle du PIB
FIGURE 4	Evolution des taux d'intérêt: zone euro et Etats-Unis
FIGURE 5	Dépenses de consommation des particuliers
FIGURE 6	Consommation, revenu disponible et taux d'épargne des particuliers
FIGURE 7	Investissements des entreprises
FIGURE 8	Taux d'investissement dans le secteur marchand
FIGURE 9	Investissements résidentiels
FIGURE 10	Contribution de la variation de stocks à la croissance du PIB
FIGURE 11	Exportations de biens et services
FIGURE 12	Evolution trimestrielle de l'inflation
FIGURE 13	Décomposition de l'indice des prix à la consommation
FIGURE 14	Evolution de la part salariale (secteur des entreprises)
FIGURE 15	Evolution de la valeur ajoutée et de l'emploi
FIGURE 16	Evolution de la population active occupée, du chômage et de la population active
FIGURE 17	Evolution de l'emploi et du taux d'emploi

Ces prévisions macro-économiques ont été transmises par l'Institut des Comptes Nationaux (ICN) au Gouvernement fédéral dans le cadre de la préparation du contrôle budgétaire fédéral pour l'année 2002. Selon la procédure prévue, le Bureau fédéral du Plan (BfP) a soumis une proposition de Budget Economique au Comité Scientifique et au Conseil d'Administration de l'ICN. Cette dernière instance adopte les chiffres définitifs et en porte la responsabilité finale. Le Comité Scientifique a émis un avis favorable sur le Budget Economique le 21 février 2002.

Les présentes prévisions s'appuient pour leur point de départ sur les *Parties 1 et 2 des Comptes Nationaux 2000*, et sur les agrégats trimestriels des *Comptes Nationaux 2001* disponibles jusqu'au troisième trimestre.

Les hypothèses concernant l'environnement international sont basées sur les prévisions d'automne de la Commission Européenne et sur les estimations trimestrielles du commerce mondial de biens effectuées par le Centraal Planbureau néerlandais. L'évolution des variables financières (taux de change, taux d'intérêt et prix énergétiques) reflète les anticipations des marchés financiers à la fin janvier. Afin d'assurer la cohérence entre ces différentes sources pour le calcul des prix mondiaux et des marchés extérieurs pertinents pour la Belgique, le modèle international NIME, construit au BfP, a été sollicité.

Ces prévisions ont été achevées le 21 février 2002.

L. Verjus

Président du Conseil d'Administration
de L'Institut des Comptes Nationaux

Chiffres clés pour l'économie belge

Variations en % en volume - sauf indications contraires

	99	00	01	02
Dépenses de consommation finale des particuliers	2.1	3.8	1.7	0.9
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	3.2	2.5	2.1	0.9
Formation brute de capital fixe	3.3	2.6	0.3	0.2
Dépenses nationales totales	2.2	3.8	0.4	1.3
Exportations de biens et services	5.0	9.7	-0.4	1.4
Importations de biens et services	4.1	9.7	-1.3	2.0
Exportations nettes (contribution à la croissance)	0.9	0.5	0.6	-0.3
Produit intérieur brut	3.0	4.0	1.0	0.9
Indice national des prix à la consommation	1.1	2.5	2.5	1.6
Indice santé	0.9	1.9	2.7	1.8
Revenu disponible réel des particuliers	2.5	2.0	1.6	2.0
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	16.1	14.7	14.6	15.5
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers)	54.5	60.2	44.7	-2.0
Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)	8.8	7.0	6.3	6.7
Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB)	5.1	4.4	5.1	4.7
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros)	106.7	92.4	89.5	87.9
Taux d'intérêt à court terme (tarif interbancaire, 3 mois) (%)	2.9	4.4	4.2	3.5
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	4.8	5.6	5.1	5.2

Une faible croissance économique en 2001 et 2002

La croissance du commerce mondial, après avoir connu une année 2000 exceptionnelle, s'est brutalement détériorée et a enregistré, d'un trimestre à l'autre, des taux négatifs tout au long de l'année écoulée. Cet effondrement du commerce mondial s'explique par le ralentissement synchronisé des trois principales puissances économiques (Etats-Unis, Japon et Union Européenne), les deux premières entrant même en récession au cours de l'été 2001. Les attentats du 11 septembre et leurs conséquences économiques et politiques ont évidemment amplifié le phénomène. Dans les pays de la zone euro, le repli des exportations qui a débuté au premier trimestre de l'année 2001 a été rapidement suivi par le recul des investissements et par un déstockage important.

L'arrêt du déstockage et le timide redressement qui pourrait, d'après certains indicateurs, s'amorcer Outre-Atlantique au premier semestre de cette année, devraient permettre au commerce mondial de retrouver des taux de croissance positifs, toutefois, une reprise plus vigoureuse ne pourrait être envisagée qu'à partir du second semestre de 2002. Dans ces conditions, la croissance du commerce mondial resterait en-dessous des 2 % en moyenne annuelle en 2002, après une progression de plus de 11 % en 2000 et une quasi-stagnation l'année dernière.

L'économie belge a été touchée très nettement par le ralentissement du commerce mondial. Ainsi, alors qu'au premier trimestre de 2001 la croissance du PIB à un an d'intervalle atteignait encore presque 3 %, elle aurait été négative à la fin de l'année. Comme dans les autres pays de la zone euro, cette dégradation a été initiée par le recul des exportations rapidement suivi par un affaiblissement des investissements des entreprises et un déstockage important. En moyenne annuelle, le PIB aurait crû d'environ 1,0 % en 2001.

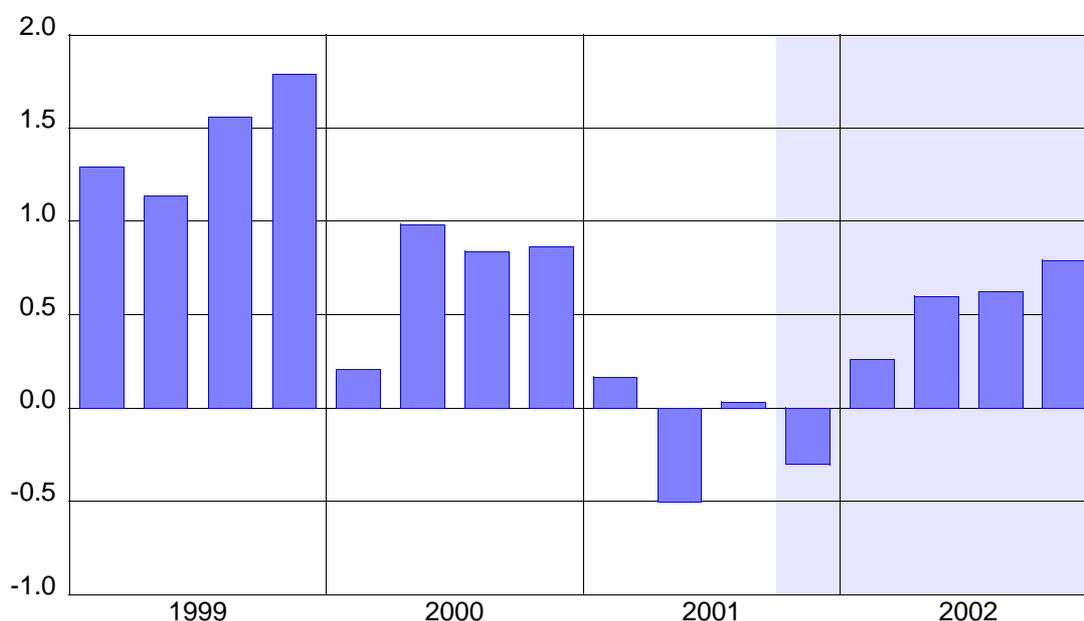
En 2002, le PIB devrait connaître une croissance annuelle moyenne presque identique, soit 0,9 %, avec néanmoins une composition et une dynamique fort différente. Le revenu disponible réel des ménages devrait augmenter de 2,0 %, en raison d'une indexation des salaires et des allocations sociales supérieure à l'inflation, de la poursuite du démantèlement de la contribution complémentaire de crise et des réductions accordées dans le cadre de la réforme de l'impôt des personnes physiques. Toutefois, les dépenses de consommation des ménages devraient progresser nettement moins rapidement (+0,9 %), car

celles-ci devraient être affectées négativement par la remontée du chômage et par l'effritement du patrimoine financier des particuliers enregistré au cours de l'année écoulée. Le taux d'épargne devrait dès lors sensiblement remonter cette année et passer de 14,6 à 15,5 %. Comme semble l'indiquer les enquêtes auprès des architectes, les investissements en logements devraient fléchir cette année et ne plus progresser que faiblement en moyenne annuelle (+0,5 %).

FIGURE 1

Evolution trimestrielle du PIB

Taux de croissance à un trimestre d'intervalle à prix constants (données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires)



Source: ICN, BfP

Les investissements des entreprises devraient jouer leur rôle d'accélérateur de la croissance économique seulement à partir du second semestre de cette année et ceci de façon modérée compte tenu de la détérioration de la rentabilité des entreprises enregistrée au cours des dernières années. En moyenne annuelle, les investissements des entreprises n'augmenteraient ainsi que de 0,6 % en 2002. Le phénomène de déstockage observé l'année dernière devrait progressivement s'estomper, de telle sorte que la variation des stocks devrait contribuer positivement à la croissance en 2002 (+0,5 %). Après un premier trimestre encore marqué par la faillite de la SABENA, les exportations devraient reprendre progressivement vigueur sous l'impulsion de la

reprise du commerce mondial pour atteindre en fin d'année une croissance à un an d'intervalle de près de 5 pour cent. Sur l'ensemble de l'année toutefois, la progression des exportations ne devrait pas excéder 1,4 %. La reprise tant de la demande intérieure qu'extérieure devrait engendrer une hausse d'environ 2 % des importations de biens et services. Le solde des opérations courantes devrait, malgré une légère amélioration des termes de l'échange, revenir à 4,7 % du PIB en 2002 contre 5,1 % en 2001.

L'emploi affecté avec retard par l'évolution de l'activité économique

Le ralentissement de l'activité économique, mesurée sur base de la croissance à un an d'intervalle de la valeur ajoutée du secteur privé, a débuté dès le quatrième trimestre de 2000, alors que ses effets sur l'emploi ne sont réellement apparus qu'au cours du second semestre de l'année dernière. En moyenne annuelle, l'emploi intérieur total devrait avoir augmenté de près de 45 000 personnes en 2001, soit une croissance de 1,1 %. Ceci signifie que la productivité horaire du travail dans le secteur privé n'aurait progressé que de 0,7 % en 2001.

En 2002, la reprise économique ne devrait avoir des effets positifs sur l'emploi qu'en fin d'année. Dans ces conditions, l'emploi intérieur devrait reculer de 2 000 unités en moyenne cette année.

Par conséquent, le taux d'emploi (exprimé comme la population active occupée en pourcentage de la population d'âge actif) reculerait en 2002 pour s'établir au 30 juin à 59,3 % contre 59,6 % un an plus tôt. Le nombre de chômeurs, selon la définition du ministère fédéral de l'Emploi et du Travail, passerait en moyenne annuelle de 469 500 unités en 2001 à 492 500 cette année. (Ces chiffres tiennent compte des modifications apportées par le FOREM (à partir de novembre 2001) et l'ORBEM (à partir de janvier 2002) dans leur méthode de comptabilisation des demandeurs d'emploi).

L'inflation sous la barre des 2 % en 2002

L'inflation, mesurée sur base de l'indice national des prix à la consommation, s'est ralentie au cours des derniers mois. Au dernier trimestre de l'année écoulée, l'inflation s'élevait à 2,2 %, ce qui représente une baisse de près de 1 point de pourcentage par rapport au sommet atteint en mai 2001. L'inflation sous-jacente a par contre continué à progresser jusqu'en novembre de l'an dernier et n'a enregistré un retournement qu'en fin d'année. Il semblerait donc bien que le recul de l'inflation importée observé depuis quelques mois commence finalement à se répercuter sur l'inflation sous-jacente. Cette tendance à la baisse devrait se

prolonger en 2002 et l'inflation sous-jacente devrait passer ainsi d'un niveau d'environ 3 % en janvier à 2 % en décembre.

La suppression de la redevance radio et télévision en Région Flamande et à Bruxelles constitue un autre facteur qui influence à la baisse l'inflation prévue en 2002. L'hypothèse de travail retenue ici stipule que la suppression de cette redevance sera introduite en deux étapes dans le calcul de l'indice des prix: la moitié en avril et l'autre en octobre. Il s'ensuit une baisse de l'indice des prix en avril de 0,3 points de pour cent et une baisse identique en octobre par rapport à une situation où la redevance serait maintenue à son niveau de décembre 2001. Ceci a pour effet de comprimer en 2002 le taux de croissance annuel moyen de l'indice national des prix à la consommation de 0,29 points de pourcentage (et le taux de croissance annuel moyen de l'indice santé de 0,32 points de pourcentage).

Au total, l'indice des prix à la consommation devrait augmenter cette année de 1,6 %, par rapport à 2,5 % l'an passé. L'indice santé, qui exclut les prix de l'essence et du diesel, devrait enregistrer une croissance légèrement plus élevée que l'indice traditionnel, à savoir 1,8 % cette année (après une hausse de 2,7 % en 2001).

L'indice pivot pour l'indexation des salaires dans la fonction publique a été dépassé en janvier 2002. Les allocations sociales et les salaires dans la fonction publique seront par conséquent adaptées au coût de la vie par une augmentation de 2 % respectivement en février et en mars de cette année. Conformément à nos prévisions mensuelles pour l'indice santé, l'indice pivot pour l'indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales (qui s'élève actuellement à 111,64) ne devrait plus être franchi cette année.

*Incertitudes
concernant la reprise
économique mondiale
en 2002*

Par rapport à la prévision d'octobre, réalisée dans la foulée des attentats du 11 septembre dernier, la situation politique et militaire mondiale n'est plus aujourd'hui le sujet de fortes inquiétudes. Par ailleurs, au niveau économique et plus particulièrement aux Etats-Unis, la situation semble se stabiliser et certains indicateurs tendent à confirmer le scénario de reprise pour le printemps prochain. Au sein de la zone euro, toutefois, où le retour d'une croissance plus forte n'est prévu que pour le deuxième semestre, des signes tangibles de reprise tardent encore à se manifester. Le Japon ne paraît pas en mesure de sortir rapidement de la spirale déflationniste et connaîtrait en 2002 une deuxième année de récession.

La présente prévision table sur une reprise progressive du commerce mondial qui ne devrait atteindre sa pleine vigueur qu'en fin d'année, laissant présager des effets positifs sur la croissance économique essentiellement en 2003. Une reprise vigoureuse plus tôt dans l'année aurait bien entendu des conséquences positives sur la croissance de l'activité économique en Europe et en Belgique, à condition toutefois, qu'elle ne donne pas à nouveau lieu à une augmentation des prix des produits pétroliers.

1. La conjoncture belge dans une perspective internationale

Conjoncture internationale en 2001 et 2002

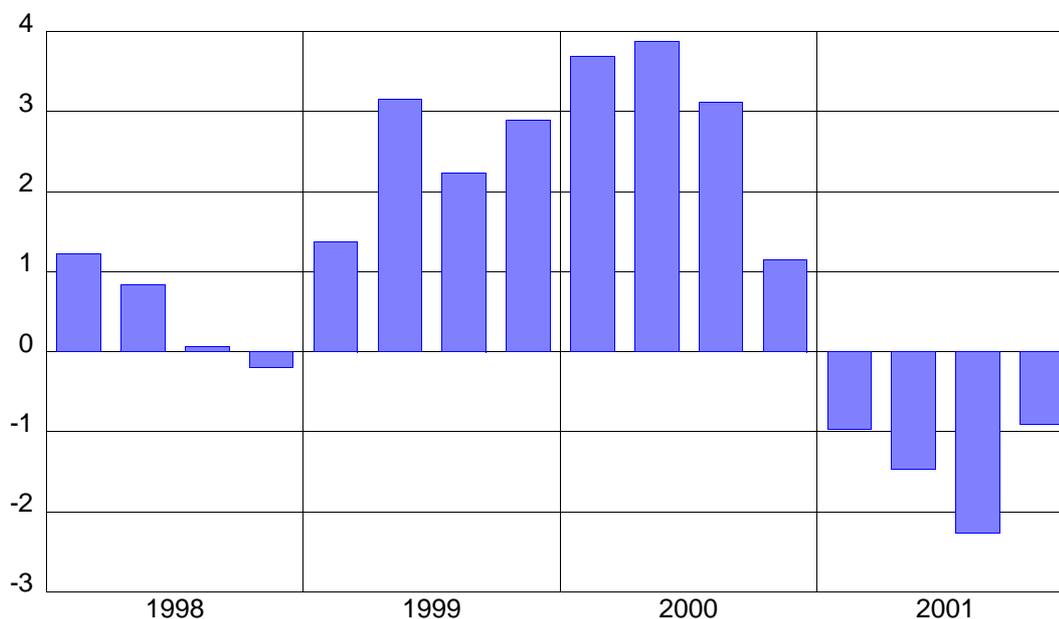
Le dynamisme que l'économie mondiale avait affiché en 2000 a été balayé en 2001. Le taux de croissance du PIB mondial s'est réduit de moitié, passant de 4,4 % en moyenne annuelle à un peu plus de 2 %, une situation que le FMI qualifie de récession mondiale. Ce ralentissement entamé au troisième trimestre 2000 s'explique par une décélération conjuguée dans les trois grandes puissances économiques et dans la plupart des économies émergentes. Le ralentissement de la croissance mondiale s'est opéré en deux temps. Après une première phase de recul de la croissance amorcée fin 2000 sous l'impulsion des Etats-Unis, un retournement conjoncturel semblait proche à la fin de l'été passé, mais les timides signes de reprise se sont inversés suite aux attentats du 11 septembre. Même si de nombreux indicateurs qualitatifs ont surestimé l'impact de ces événements tragiques sur l'économie mondiale, la reprise a toutefois été reportée de plusieurs mois. Aujourd'hui, après un retournement prévu au premier semestre 2002, une reprise plus vigoureuse est annoncée pour le deuxième semestre 2002, tablant sur un retour progressif de la confiance. Toujours est-il que la croissance du PIB mondial cette année-ci devrait à peine dépasser celle enregistrée l'année passée.

La faiblesse de la progression du PIB mondial est allée de pair avec l'effondrement de la croissance du commerce mondial, qui a beaucoup souffert d'un recul de la demande agrégée déclenché par le ralentissement aux Etats-Unis et du sentiment d'insécurité et d'incertitude qui s'est propagé après les événements du 11 septembre. L'année 2001 sera marquée par une quasi-stagnation des échanges internationaux avec une croissance de moins de 1 % en moyenne annuelle contre plus que 12 % en 2000. L'année 2002 connaîtrait une timide reprise avec une croissance du commerce mondial légèrement au-delà de 2 % s'accroissant au deuxième semestre.

FIGURE 2

Commerce mondial: importations de biens

Taux de croissance à un trimestre d'intervalle en volume (série désaisonnalisée)



Source: CPB

Selon les termes du NBER, les Etats-Unis, moteur de la croissance mondiale tout au long de la dernière décennie, sont en récession depuis le mois de mars et cette récession se serait terminée en novembre ou décembre. Cette baisse conjoncturelle a été initialement provoquée par plusieurs éléments dont la hausse des prix du pétrole - un phénomène qui s'est inversé depuis - et la politique monétaire restrictive de la Réserve Fédérale qui s'ensuivit. L'éclatement de la bulle spéculative, surtout dans le secteur des technologies de l'information et des communications, entraînant une diminution de la richesse financière des ménages et par conséquent de leur demande de consommation, ainsi que la baisse des investissements suite à la suraccumulation et la contraction des marges, y ont également contribué. Cette faiblesse de la demande intérieure s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année 2001 accompagnée d'un très vaste déstockage. En moyenne annuelle, la croissance du PIB américain est estimée à 1 % en 2001.

Compte tenu des faibles risques d'inflation, la Réserve Fédérale a, dans une tentative de stimuler les dépenses, fortement baissé son taux directeur au cours de l'année dernière. Les réductions d'impôt consenties et le programme de dépenses prévues sont

également destinées à relancer la demande intérieure. Les éléments de politique économique favorables à un retour à la croissance sont donc réunis. Une légère reprise est annoncée pour le premier semestre. Elle table sur un retour rapide de la confiance des investisseurs et surtout des consommateurs, malgré les hausses récentes du chômage et le grand nombre de faillites en 2001. La fin du déstockage en 2002 devrait également avoir une incidence positive sur la conjoncture américaine. Dans l'ensemble, l'optimisme est de mise pour une accélération de la croissance aux Etats-Unis à partir du deuxième semestre. Cependant, en moyenne annuelle la progression du PIB ne dépasserait pas celle de l'année passée.

Si les Etats-Unis semblent être en bonne voie pour une reprise, l'économie japonaise continue à sombrer dans la récession. Alors que l'année 2001 aura déjà vu un recul du PIB de plus d'un demi pour cent, la situation devrait encore s'enliser en 2002 avec une récession de près de 1 %. De plus, une fin de la baisse des prix n'est pas à attendre avant 2003. L'économie japonaise semble plongée dans un attentisme persistant qui se manifeste par un manque d'investissements, une stagnation de la consommation privée, des taux d'épargne à la hausse et d'énormes excédents de capacité. La défaillance de la demande extérieure en 2001 combiné à des exportations en chute libre n'a fait qu'amplifier les problèmes et les récentes hausses du chômage ajoutent un nouvel aspect à la crise. Face à cette crise prolongée presque tous les instruments de politique économique sont épuisés: le gouvernement a les mains liées par une dette publique très élevée, les taux de la Bank of Japan sont déjà au plus bas. Une dépréciation du yen ne semble pas non plus pouvoir apporter une solution étant donné l'absence d'impact de la récente baisse du yen et le risque de voir une importante fuite de capitaux. De surcroît, la crise revêt un caractère plus structurel. A court terme, l'activité économique risque donc d'être déprimée par la mise en oeuvre de réformes structurelles et des nouvelles encourageantes ne sont pas à attendre dans l'immédiat.

Les situations dans les pays émergents et en transition sont diverses: tandis que les économies les moins ouvertes tels la Chine, la Russie et l'Inde résistent bien au ralentissement global et devraient afficher des taux de croissance appréciables pour 2001 et 2002, les économies exportatrices du Sud-Est asiatique en sont beaucoup plus affectées. Elles continuent à souffrir de la faiblesse de la demande mondiale, surtout dans le secteur des technologies de l'information et des communications, mais devraient largement bénéficier d'une reprise aux Etats-Unis.

L'Amérique latine reste également très exposée aux développements aux Etats-Unis. Des problèmes d'origine locale s'ajoutent notamment en Argentine où l'Etat connaît de grandes difficultés à rembourser sa dette. Enfin, à l'exception de la Pologne, les candidats à l'adhésion à l'Union Européenne n'ont connu qu'un ralentissement limité de leur croissance.

L'économie de la zone euro a été exposée aux mêmes chocs que celle des Etats-Unis, mais son profil de croissance aura été différent: un ralentissement moins fort en 2001 sera vraisemblablement suivi d'une reprise moins accentuée en 2002.

Les estimations de croissance pour la zone euro s'élèvent à 1,6 % en 2001. L'ensemble de la zone aura subi les conséquences du ralentissement mondial, mais les taux de croissance restent très différenciés entre les pays. Les progressions les plus faibles en 2001 ont été enregistrées en Allemagne (0,7 %) et en Finlande (0,5 %). Cette dernière a été très fortement touchée par le recul de la demande en technologies de l'information et des communications. La France (2 %) et l'Espagne (2,7 %), par contre, auront, parmi les grandes économies de la zone, le mieux résisté.

Le ralentissement conjoncturel de l'année dernière dans la zone a été influencé par plusieurs facteurs. L'année 2001 a été marquée par un important repli de la demande extérieure adressée aux pays de la zone suite à une stagnation du commerce mondial. Cela s'est traduit par une expansion plus lente des exportations. Mais la demande intérieure a aussi été nettement moins vigoureuse en 2001 qu'auparavant. D'une part, la croissance de la consommation privée a poursuivi un recul entamé déjà depuis le troisième trimestre de 2000 en réaction à une baisse de la confiance de ménages et de leur pouvoir d'achat provoquée par une hausse sensible de l'inflation. Le taux de croissance annuel de la consommation privée dans la zone euro pour 2001 a été estimé à 2 % contre 2,7 % en 2000 et 3,2 % en 1999. D'autre part, la progression des investissements a connu, en même temps que celle de la consommation, une diminution très nette, passant d'un taux de croissance à un an d'intervalle de 4,3 % au troisième trimestre 2000 à 0,4 % au deuxième trimestre 2001. En termes annuels, la croissance des investissements aurait été limitée à 0,7 % au cours de l'année passée. Par ailleurs, un déstockage très marqué s'est opéré en 2001 de telle sorte que la contribution des variations de stocks à la croissance de la zone euro a été largement négative.

Plusieurs facteurs laissent espérer un retour à une croissance plus vigoureuse dans le courant de 2002. Une amélioration significative du commerce mondial est attendu pour le deuxième semestre de cette année, mais elle dépend fortement d'un retour à la croissance aux Etats-Unis. Certains éléments de la politique économique dans la zone euro auront aussi une incidence favorable sur la reprise. Suite à la baisse de l'inflation au deuxième semestre de l'année passée, la Banque Centrale Européenne a assoupli progressivement sa politique monétaire, ce qui devrait stimuler les investissements et la consommation cette année-ci. En outre, même si le pacte de stabilité a empêché une politique budgétaire expansionniste de la part des gouvernements de la zone, les stabilisateurs automatiques devraient jouer en faveur d'une relance. Par ailleurs, le revenu disponible est soutenu par les multiples réductions d'impôt accordées dans de nombreux pays de la zone et l'inflation plus basse en 2002 devrait également contribuer à une amélioration du pouvoir d'achat des ménages. Dans l'ensemble, malgré une évolution positive, la progression en moyenne annuelle de la demande intérieure devrait encore rester relativement faible. Ainsi, en 2002 la consommation des ménages n'augmenterait que de 1,6 % et la croissance des investissements ne dépasserait pas 1,5 %. Cependant, avec la fin du déstockage, les variations de stocks devraient à nouveau afficher une contribution positive à la croissance du PIB. Cette croissance du PIB de la zone euro s'élèverait alors en moyenne annuelle à 1,3 % en 2002. Les écarts de croissance entre les pays de la zone se tasseraient comparé aux années précédentes et l'Allemagne continuerait à croître, avec 0,7 %, à une vitesse inférieure aux autres pays.

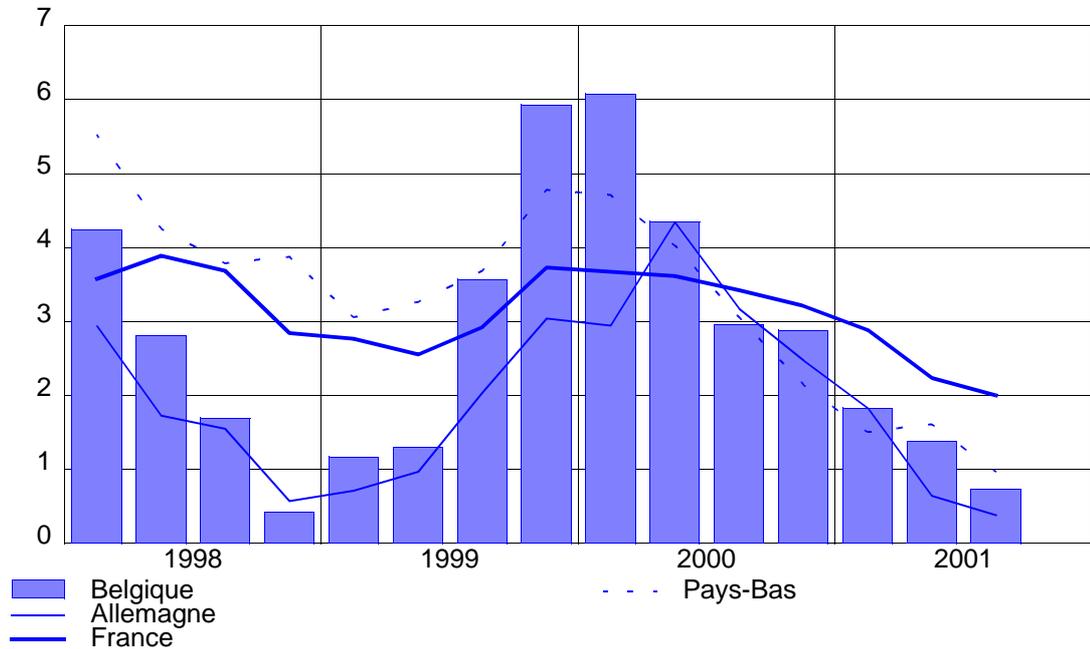
La conjoncture belge et des trois pays voisins

La stagnation des échanges commerciaux mondiaux en 2001 a affecté aussi bien la Belgique que ses trois principaux partenaires commerciaux, à savoir les Pays-Bas, la France et l'Allemagne. Mais l'ampleur de l'effet sur les taux de croissance du PIB l'année passée aura été très variée pour ces trois pays de sorte que la convergence escomptée des rythmes de progression de l'activité économique ne s'est pas produite.

FIGURE 3

Evolution trimestrielle du PIB

Taux de croissance à un an d'intervalle à prix constants
(données brutes)



Source: Sources nationales, ICN, Eurostat

Aux Pays-Bas, la croissance du PIB en 2001, estimée à 1 %, est en recul très net par rapport à des taux de près de 4 % enregistrés les années précédentes. La hausse des prix a été spectaculaire l'année passée, avoisinant 5 %. Elle s'explique en grande partie par un relèvement de la TVA et d'une taxe sur l'énergie, par une hausse des prix des produits alimentaires ainsi que par une forte hausse des salaires.

La progression du PIB en Allemagne n'aura été que de 0,7 % l'année dernière. Plusieurs facteurs peuvent être avancés pour expliquer ce déficit de croissance. Tout d'abord, le recul structurel de la production dans le secteur de la construction s'est poursuivi à un rythme accéléré. Ensuite, la demande intérieure aura été particulièrement faible, ce qui est surtout attribuable au recul de près de 3 % des investissements. Enfin, l'effet de l'effondrement de la croissance du commerce mondial en 2001 a aussi eu des conséquences négatives pour l'économie allemande qui dépend fortement de la demande extérieure pour soutenir la croissance en raison de l'importance du secteur manufacturier. Par conséquent, l'économie allemande aura même été en récession lors des deux derniers trimestres de l'année passée.

L'économie française, par contre, a été beaucoup moins influencée par l'environnement international peu porteur en 2001. Grâce au maintien d'une progression soutenue de la consommation privée et en dépit d'une contribution très négative des variations de stocks, le PIB aura augmenté de 2 % en 2001. La hausse des dépenses de consommation des ménages de près de 3 % s'explique essentiellement par une très forte augmentation de leur revenu disponible nominal (5 %) et une stagnation du taux d'épargne. Un taux d'inflation relativement bas en moyenne annuelle (moins de 2 %) a également soutenu le pouvoir d'achat des ménages.

Un optimisme timide est de mise pour 2002 dans ces trois pays tout comme en Belgique. Les prévisions d'une reprise au deuxième semestre leur sont communes et tablent sur un rétablissement de la croissance du commerce mondial. Cependant, en moyenne annuelle les taux de croissance du PIB resteraient faibles avec à peine 1,5 % en France et aux Pays-Bas et même moins de 1 % en Allemagne.

Evolution des marchés financiers¹

Taux d'intérêt

Etant donné la perspective d'une reprise économique proche, la baisse des taux d'intérêt à court terme, entamée au cours du premier semestre de 2001, semblait être arrivée à son terme en juillet de l'année dernière. Ces prévisions ont toutefois été battues en brèche par les attentats du 11 septembre dernier. Afin d'éviter l'effondrement des cours de bourse, la Réserve Fédérale des Etats-Unis et la Banque Centrale Européenne ont abaissé chacune leurs taux directeurs de 50 points de base le 17 septembre. Les attentats ont de fait postposé la reprise attendue de plusieurs mois, ce qui a incité aussi bien la Banque Centrale Européenne que la Réserve Fédérale à assouplir leur politique monétaire de façon à soutenir des économies fragilisées.

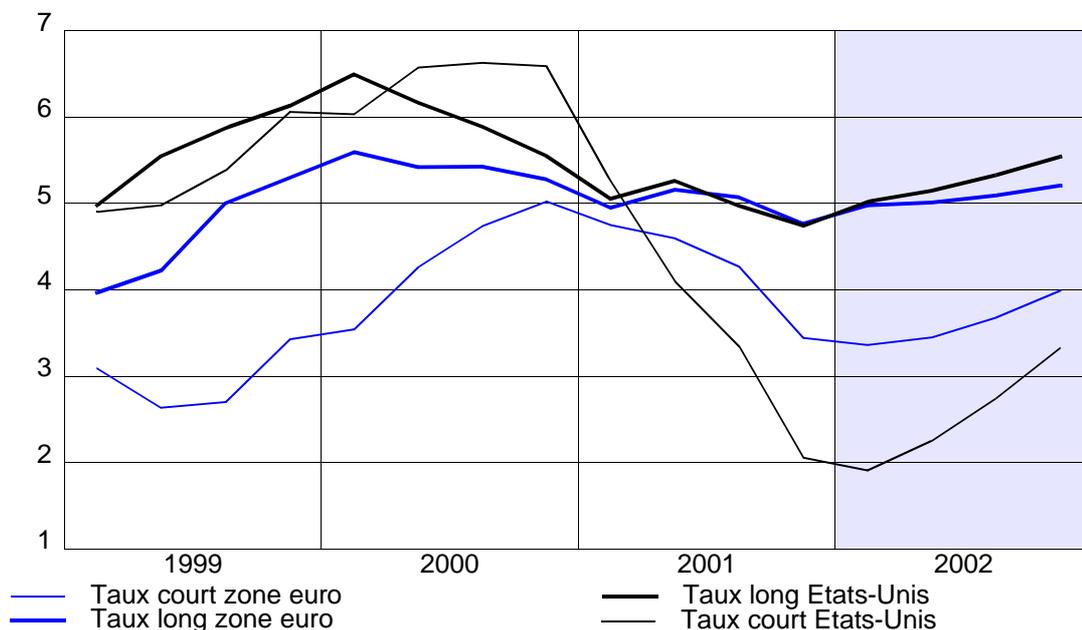
La Réserve Fédérale ramena ainsi, durant le second semestre de 2001, son principal taux directeur de 200 points de base à 1,75 %, soit en termes nominaux le niveau le plus faible jamais atteint depuis les années soixante. Le relâchement de la politique monétaire a ainsi atteint 475 points de base en 2001. Au sein de la zone euro, les autorités monétaires ont réagi de façon moins draconienne au ralentissement économique. En effet, la Banque

1. Les prévisions sont basées sur les cotations à terme de janvier 2002.

Centrale Européenne n'a abaissé son taux directeur au cours de la seconde moitié de l'année que de 125 points de base, soit une baisse de 150 points de base sur l'ensemble de l'année. La plus grande retenue de la Banque Centrale Européenne en matière de baisse des taux s'explique par une inflation dans la zone qui n'est jamais descendue en-dessous du seuil des 2,0 %. De plus, à partir du mois de mars la croissance à un an d'intervalle de l'agrégat monétaire M3 n'a cessé d'augmenter pour s'élever à 8,0 % en fin d'année dernière. Ce résultat représente quasiment le double de l'objectif fixé par la Banque Centrale Européenne dans le cadre du premier pilier de sa stratégie de politique monétaire.

Les marchés financiers anticipent un durcissement progressif de la politique monétaire durant l'année 2002 afin d'accompagner la reprise économique. Les cotations à terme indiquent clairement des anticipations plus fortes pour les Etats-Unis. Celles-ci impliqueraient un taux d'intérêt à court terme s'élevant à près de 3,5 % à la fin de cette année, soit une augmentation de 1,25 points de pourcentage. Pour la zone euro, les marchés prévoient une hausse limitée à 50 points de base, ce qui amènerait le taux d'intérêt à court terme à un niveau de 4 %. L'anticipation d'une remontée plus forte aux Etats-Unis peut d'une part s'expliquer par un redémarrage attendu plus vigoureux que dans la zone euro et d'autre part par l'orientation actuelle de la politique monétaire américaine considérée comme particulièrement expansive comparée à celle menée dans la zone euro.

FIGURE 4 Evolution des taux d'intérêt: zone euro et Etats-Unis
Moyennes trimestrielles en pour cent



Source: Datastream, BfP

En moyenne le taux d'intérêt à court terme devrait s'élever à 3,6 % cette année, contre 4,3 % en 2001. Le niveau moyen plus élevé l'année dernière découle essentiellement du niveau enregistré durant les premiers mois de 2001.

L'évolution et le niveau des taux d'intérêt à long terme dans la zone euro et les Etats-Unis ont présenté une grande ressemblance tout au long de l'année 2001. Ainsi, une légère remontée s'est manifestée au cours du second trimestre, suivi d'une baisse durant la deuxième moitié de l'année, de telle sorte que le taux à long terme a fini l'année en-dessous du niveau atteint début 2001. Ce profil reflète une anticipation de reprise économique qui s'est ensuite évaporée. Les marchés financiers prévoient pour 2002 une remontée des taux longs dans les deux zones, avec toutefois un redressement plus important aux Etats-Unis. Le taux d'intérêt à long terme américain devrait progresser au cours de l'année de 0,8 points de pourcentage, alors que la hausse en Europe ne devrait atteindre que 0,4 points. Cette différence s'explique par une reprise attendue plus forte aux Etats-Unis qu'en Europe.

En moyenne annuelle, le taux d'intérêt à long terme dans la zone euro devrait passer de 5,0 % en 2001 à 5,1 % en 2002.

Etant donné que le relâchement de la politique monétaire en 2001 n'a pas été accompagné par une baisse significative avec des taux d'intérêt à long terme, les courbes des rendements (qui représentent les rendements pour un éventail d'échéances) sont, aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe, devenues plus abruptes. Le 'spread', mesuré par l'écart entre le taux d'intérêt à court et celui à long terme, devrait, que ce soit aux Etats-Unis ou en Europe, atteindre un maximum durant le premier trimestre de 2002 avant de se réduire, sans toutefois devenir négatif. Le 'spread' en Europe devrait, exprimé en moyenne annuelle, s'élever à 1,5 points de pourcentage en 2002, alors qu'il n'a été que de 0,7 points de pourcentage en 2001.

Taux de change

L'euro s'est apprécié par rapport au dollar pendant le troisième trimestre de 2001, mais une partie de cette appréciation a été annulée au cours des mois suivants. L'appréciation initiale de l'euro peut s'expliquer par le ralentissement du commerce mondial et par les attentats terroristes qui ont tous deux eu pour conséquence directe un affaiblissement de la demande de dollars. La dépréciation de l'euro au quatrième trimestre est essentiellement attribuable à des perspectives d'une reprise aux Etats-Unis plus vigoureuse qu'en Europe. En janvier 2002, le cours de l'euro s'élevait en moyenne encore à 0,88 USD.

Le taux de change effectif nominal de l'euro s'est légèrement apprécié au troisième trimestre de 2001, toutefois cette appréciation a été moins marquée que celle uniquement vis-à-vis du dollar. Cet état de fait s'explique par la stabilité du taux de change bilatéral entre l'euro et le yen au cours de cette période. Au quatrième trimestre, le cours du yen a à nouveau tempéré les mouvements du taux de change effectif de l'euro. En effet, l'appréciation de l'euro par rapport au yen a neutralisé partiellement la dépréciation de l'euro par rapport au dollar.

Les marchés financiers ne s'attendent pas en 2002 à de grands mouvements de taux de change entre le dollar et l'euro. En moyenne annuelle, l'euro devrait néanmoins encore se déprécier de presque 2 % par rapport au dollar, alors que la dépréciation s'est élevée à plus de 3 % en 2001.

Incertitudes liées à l'environnement international

Les incertitudes entourant la prévision ont globalement diminué par rapport à celle réalisée fin octobre de l'année passée. En effet, les risques d'une prolifération du conflit, suite aux attentats du 11 septembre, qui étaient encore forts présents au dernier trimestre de 2001, semblent aujourd'hui plus limités. De plus, le retournement de certains indicateurs avancés accroît les chances d'une reprise en 2002. Ceci n'empêche que des incertitudes sur certaines variables persistent. Une hypothèse importante est faite en ce qui concerne le timing du retournement conjoncturel aux Etats-Unis en misant sur une reprise dans la première moitié de cette année-ci. De plus, cette reprise est supposée être suffisante pour favoriser une nouvelle expansion du commerce mondial. Selon les dernières estimations, le PIB américain n'aurait pas, comme attendu, reculé au quatrième trimestre 2001, ce qui indiquerait un profil conjoncturel plus lisse avec une incidence positive sur le commerce mondial. Cependant, le danger que la remontée du chômage entame la confiance des consommateurs persiste et cela pourrait affecter la consommation des ménages et partant l'activité économique aux Etats-Unis en général. Cette dernière incertitude plaiderait alors pour un scénario d'environnement international plus pessimiste.

Sous l'impulsion de l'économie américaine la reprise dans la zone euro pourrait être accélérée ou ralentie. Mais cette dernière est aussi soumise à des incertitudes internes semblables à celles rencontrées outre-Atlantique. Il y a lieu de se demander dans quelle mesure une remontée du chômage pèserait sur la confiance des consommateurs de la zone et si les mesures de politique économique parviendront à soutenir la reprise. Par contre, la légère accélération de l'inflation suite à la conversion des prix en euros peut être considérée comme temporaire ne modifiant pas les comportements de consommation.

Le prix du pétrole est resté à un niveau faible au cours des derniers mois surtout en raison du ralentissement de l'économie mondiale, d'un hiver doux et du dépassement des quotas par les producteurs. Avec une reprise de l'économie mondiale à partir du deuxième semestre 2002 et moyennant le respect des quotas, une nouvelle hausse du prix du pétrole ne peut être exclue. Le risque d'une appréciation subite et forte de l'euro qui pénaliserait les exportations de la zone paraît également limité.

Enfin, il est à noter que les incertitudes concernent le profil conjoncturel, c'est-à-dire l'ampleur du recul et le timing de la reprise dans les différentes zones. Le fait même d'un retour à la croissance en 2002 n'est pas réellement mis en doute.

2. Les composantes du PIB

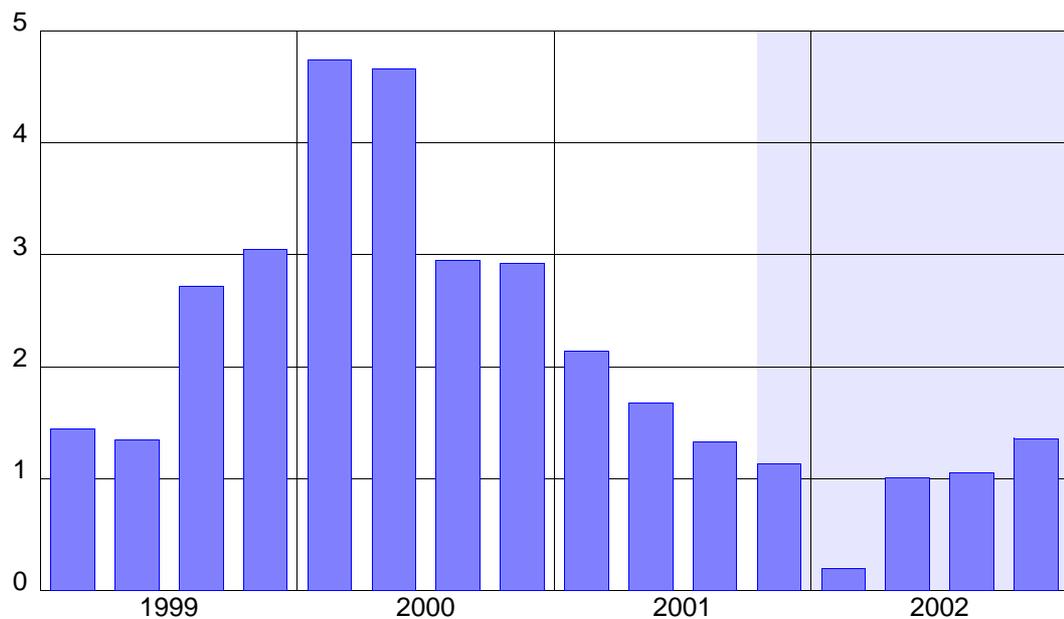
Dépenses de consommation finale des particuliers

Les dépenses de consommation des particuliers ont constitué en 2001 le principal moteur de la croissance économique en augmentant en moyenne annuelle de 1,7 %. Cette progression a été alimentée par une hausse du revenu disponible réel quasiment identique alors que l'accroissement du chômage, qui devrait inciter les ménages à relever leur taux d'épargne, ne s'est manifesté qu'en deuxième moitié d'année. La progression relativement soutenue du pouvoir d'achat des ménages, malgré le fort ralentissement économique, s'explique précisément par les créations d'emplois qui sont restées importantes combinées à des augmentations salariales négociées dans le cadre des accords interprofessionnels 2001-2002. L'augmentation du revenu disponible a été également favorisée par la suppression progressive de la contribution complémentaire de crise et par une indexation des salaires et des allocations sociales légèrement supérieure à l'évolution du déflateur de la consommation privée.

FIGURE 5

Dépenses de consommation des particuliers

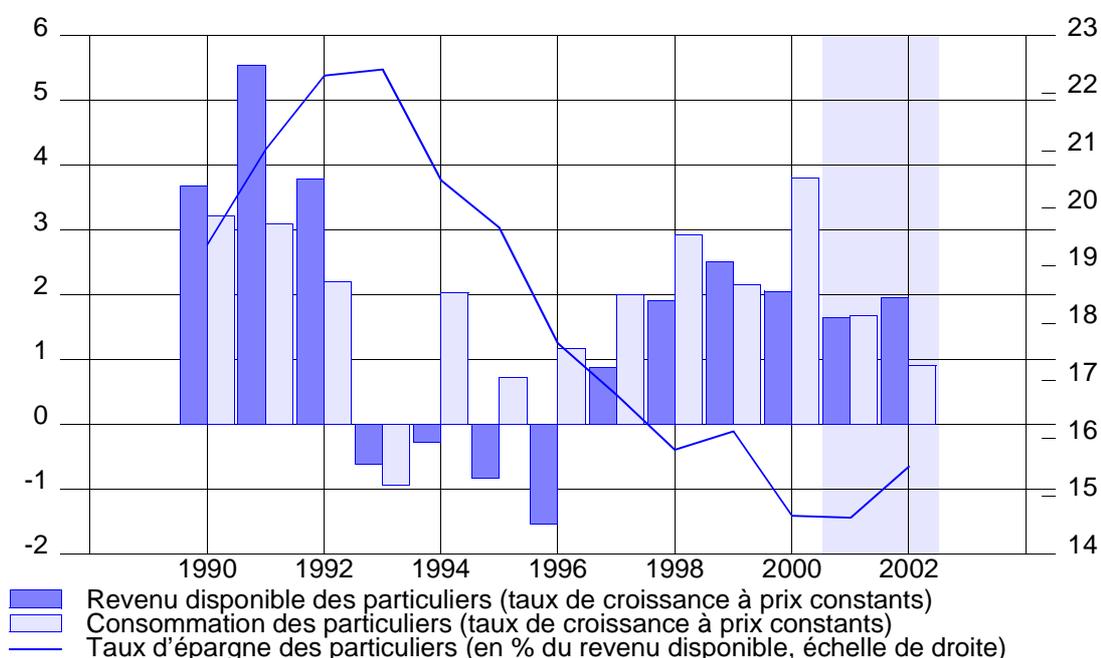
Taux de croissance à un an d'intervalle à prix constants
(données brutes)



Source: ICN, BfP

En termes de dynamique trimestrielle, mesurée par le taux de croissance à un an d'intervalle, la consommation privée a atteint un sommet au milieu de l'année 2000 et a décliné tout au long de l'année 2001. Ce ralentissement est reflété par la baisse de l'indicateur de confiance des consommateurs au cours de l'année dernière et plus spectaculairement durant les mois qui ont suivi les attentats du 11 septembre. Depuis le mois de décembre toutefois, l'indicateur de confiance s'est redressé et est revenu à son niveau de l'été, confirmant ainsi le caractère temporaire de la perte de confiance imputable aux attentats.

FIGURE 6 Consommation, revenu disponible et taux d'épargne des particuliers



Source: ICN, BfP

En 2002, le revenu disponible réel des ménages devrait augmenter de 2,0 %, en raison d'une indexation des salaires et des allocations sociales à nouveau supérieure à l'inflation, à la poursuite du démantèlement de la contribution complémentaire de crise et aux réductions accordées dans le cadre de la réforme de l'impôt des personnes physiques. Néanmoins, les dépenses de consommation des ménages devraient en début d'année encore être affectées négativement par la remontée du chômage et par l'effritement du patrimoine financier des particuliers enregistré au cours de l'année écoulée, de telle sorte qu'en moyenne annuelle elles ne devraient progresser que de 0,9 %. Le taux

d'épargne devrait dès lors sensiblement remonter cette année et passer de 14,6 à 15,5 %.

Investissements des entreprises

Lors des deux précédents ralentissements conjoncturels en 1995 et en 1998 le fléchissement des investissements des entreprises était resté limité. Le recul de la croissance du PIB entamé en 2000 aura eu, par contre, un effet beaucoup plus marqué sur les investissements des entreprises. Cette différence pourrait s'expliquer par l'évolution de la rentabilité: alors qu'en 1995 et 1998 les investissements des entreprises avaient encore été soutenus par une rentabilité en hausse, cela n'a plus été le cas en 2000.

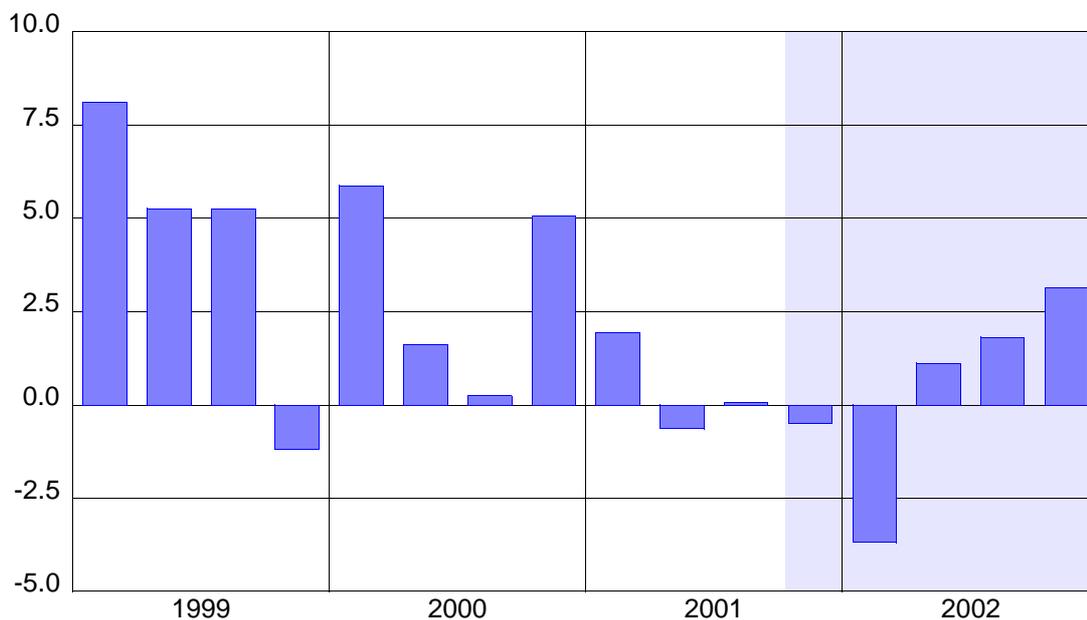
En moyenne annuelle, la progression est estimée à 1,2 % pour 2001, ce qui constitue un ralentissement prononcé par rapport à des taux de croissance supérieurs à 3 % enregistrés en 1999 et 2000. De plus, ce résultat est flatté par les ventes de bâtiments publics, qui sont déduites des investissements publics et comptabilisées comme des investissements des entreprises. Mis à part l'effritement de la rentabilité, les faibles prévisions de croissance de la demande, ainsi que l'incertitude qui s'est propagée tout au long de l'année passée et surtout après les attentats du 11 septembre, ont contribué au ralentissement de la croissance des investissements des entreprises.

La faiblesse de la demande s'est traduite par une forte baisse du taux d'utilisation des capacités dans l'industrie manufacturière. Ce taux est tombé à moins de 80 % au quatrième trimestre de 2001, le niveau le plus bas depuis 6 ans, ce qui laisse supposer que beaucoup de projets d'investissement seront reportés.

FIGURE 7

Investissements des entreprises

Taux de croissance à un an d'intervalle à prix constants
(données brutes)

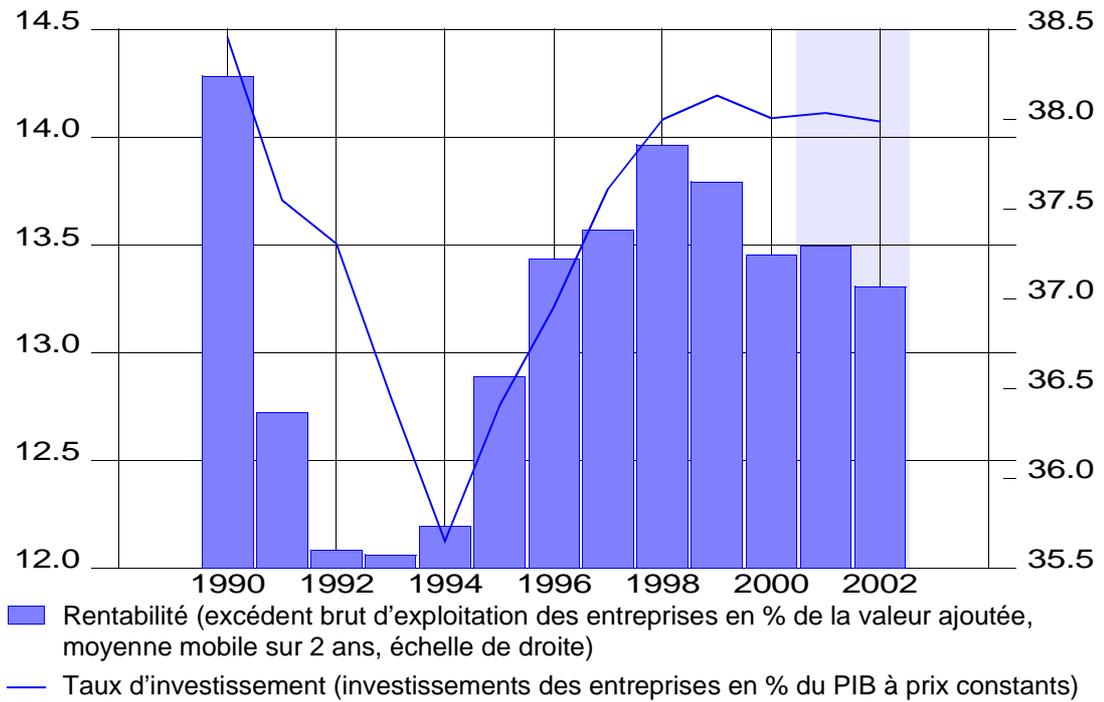


Source: ICN, BfP

En termes de profil trimestriel, les investissements des entreprises risquent de reprendre avec un peu de retard par rapport à l'activité globale. Sous l'impulsion d'un retour de la confiance, une reprise progressive s'amorcerait par la suite et leur taux de croissance à un an d'intervalle atteindrait 3 % au dernier trimestre. Mais la rentabilité devrait continuer à s'effriter, ralentissant ainsi cette reprise. Par conséquent, les investissements des entreprises devraient jouer leur rôle d'accélérateur de la croissance l'activité globale que de façon modérée cette année-ci. Leur progression se limiterait à 0,6 % en moyenne annuelle.

La remontée du taux d'investissement à prix constants dans la deuxième moitié des années 90 s'est muée en une stabilisation à un niveau 14 % depuis 1999. Ce niveau devrait être maintenu en 2002.

FIGURE 8 Taux d'investissement dans le secteur marchand



Source: ICN, BfP

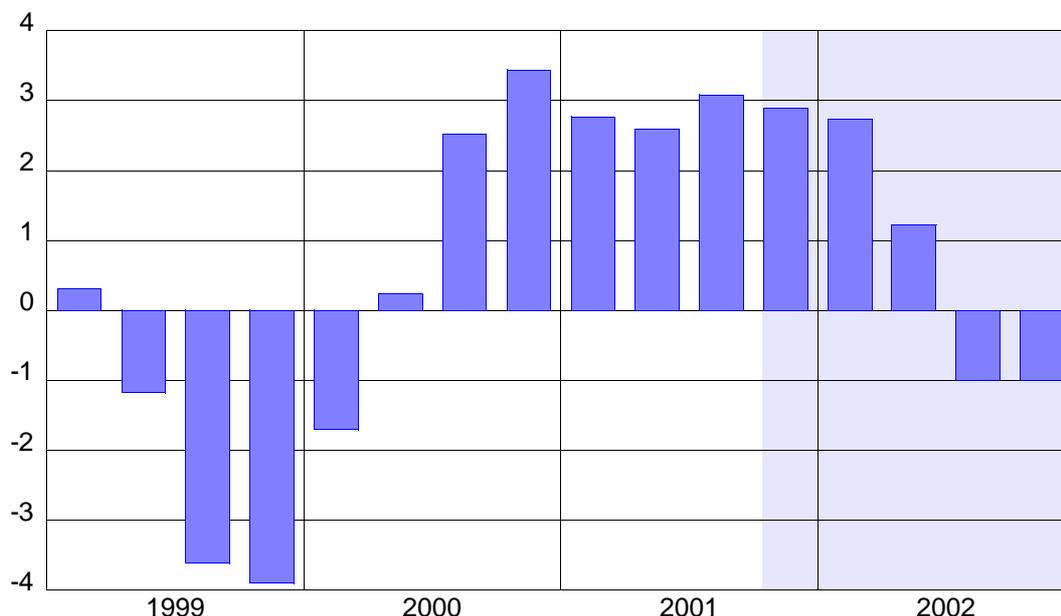
Investissements en logements

Le cycle des investissements en logements n'a pas suivi celui du PIB. Après un redressement en 2000, la croissance des dépenses d'investissement des ménages s'est maintenue en 2001 à un niveau de près de 3 % en moyenne annuelle. Le profil trimestriel a été plat malgré le ralentissement de l'activité globale. Les investissements en logements semblent avoir été soutenus par la progression continue du pouvoir d'achat des ménages et par un léger recul des taux hypothécaires dans le courant de l'année passée.

FIGURE 9

Investissements résidentiels

Taux de croissance à un an d'intervalle à prix constants
(données brutes)



Source: ICN, BfP

En 2002, l'évolution du cycle des investissements en logements sera vraisemblablement de nouveau différente de celle du cycle du PIB. En effet, un ralentissement de la croissance des investissements en logements est attendu pour cette année-ci en dépit de la reprise prévue de l'activité globale. Parmi d'autres indicateurs, l'enquête auprès des architectes montre l'appréciation pessimiste de l'évolution des investissements résidentiels en 2002. La décélération de la progression serait telle que le taux de croissance à un an d'intervalle deviendrait négatif au troisième trimestre. La croissance en moyenne annuelle ne dépasserait pas 0,5 %.

Sous l'hypothèse que les taux hypothécaires ne se mettent pas à augmenter de nouveau, une reprise des investissements en logements pourrait s'amorcer fin 2002. Mais cette reprise viendrait trop tard pour soutenir la croissance du PIB cette année-ci.

Dépenses publiques

En 2002, le taux de croissance réel de la consommation finale des administrations publiques devrait s'élever à 0,9 % au lieu de 2,1 % en 2001. Le tassement particulièrement important pour les

prestations sociales en nature (taux de croissance de 1,4 % en 2002 au lieu de 4 % en 2001) découle de l'hypothèse retenue de respect de l'objectif du budget 2002 en matière de dépenses de soins de santé. Les rémunérations augmenteraient aussi moins fort en 2002 (0,6 % au lieu de 1,8 %) suite à une progression plus modeste de l'emploi public et du nombre de pensions. Par contre, le taux de croissance des achats nets de biens et services se redresserait: 1,8 % en 2002 au lieu d'une croissance nulle en 2001. Cette absence de croissance s'explique par une progression exceptionnelle des ventes en 2001, suite à l'augmentation de l'intervention des Communautés européennes dans les frais de perception des impôts pour leur compte.

A prix courants néanmoins le taux de croissance de la consommation finale resterait assez élevé (4,7 % au lieu de 5,4 % en 2001) suite au redressement de la croissance du déflateur des rémunérations et pensions. Il passerait de 3,2 % en 2001 à 4,4 % en 2002 suite à l'indexation (un dépassement de l'indice pivot est déjà intervenu en janvier 2002) et à la programmation sociale.

Après une chute de près de 14 % en 2001 à prix constants, les investissements des pouvoirs publics devraient encore diminuer de 4,5 % en 2002. Les ventes de bâtiments publics, enregistrées dans les comptes nationaux comme un investissement négatif, seraient de même ampleur aux cours de ces deux années soit d'environ 370 millions d'euros pour l'ensemble des administrations publiques au lieu de 60 millions d'euros en 2000. Elles contribuent donc sensiblement au tassement de investissements en 2001 mais pas en 2002. Au cours de cette année, la baisse devrait provenir de l'évolution des investissements des pouvoirs locaux dont le taux de croissance resterait négatif (en supposant la poursuite de la trajectoire cyclique parallèle au calendrier des élections communales) alors qu'en même temps les investissements des autres sous-secteurs n'augmenteraient quasiment plus.

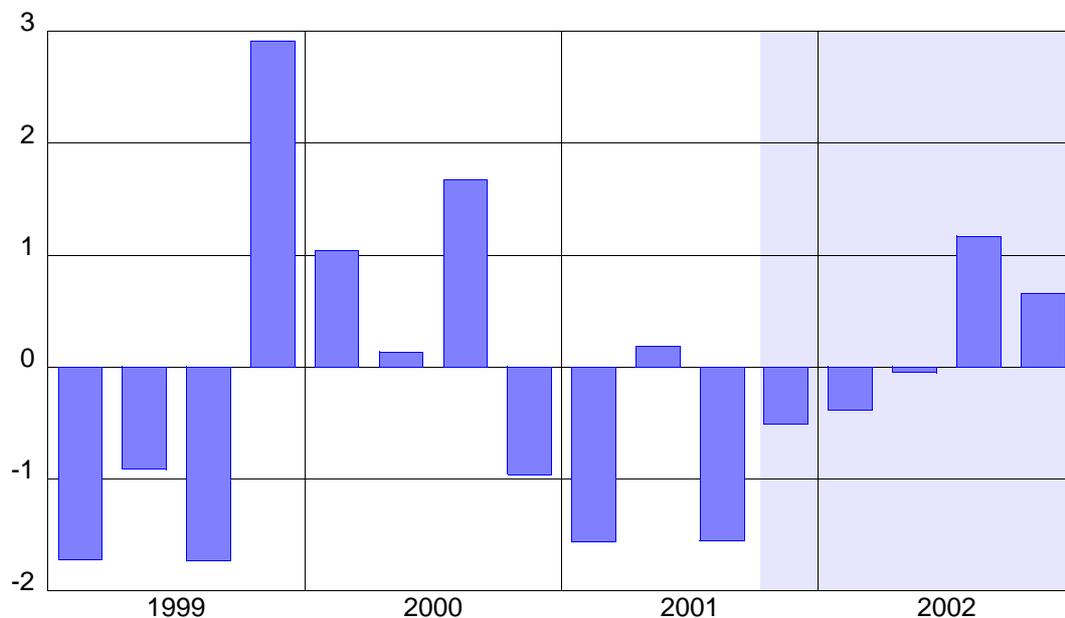
Variation de stocks

Comme dans les autres pays de la zone euro, le repli brutal des exportations qui a débuté au premier trimestre de l'année 2001 a été rapidement suivi par le recul des investissements et par un déstockage important. Ainsi, le volume des stocks a fortement reculé tout au long de l'année 2001 conduisant à une contribution à la croissance annuelle du PIB de -1 %. Une telle contribu-

tion négative n'avait plus été enregistrée depuis le milieu des années quatre-vingt.

FIGURE 10

Contribution de la variation de stocks à la croissance du PIB
Contribution à un an d'intervalle à prix constants (données brutes)



Source: ICN, BfP

Sous l'impulsion de la reprise économique, et comme semble d'ailleurs le confirmer l'enquête de conjoncture de la BNB, le déstockage observé l'année dernière devrait progressivement s'estomper, de telle sorte que la variation des stocks devrait contribuer positivement à la croissance en 2002 (+0,5 %).

Exportations et importations

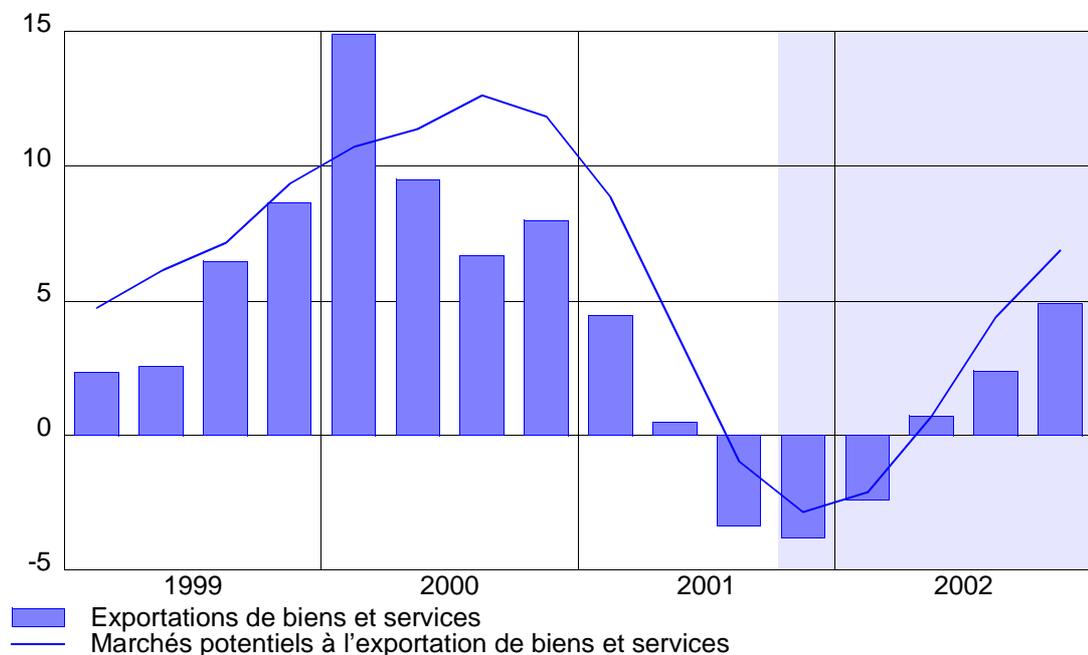
Suite à la décélération de la croissance du commerce mondial, la progression des marchés potentiels à l'exportation pour la Belgique a connu une chute très prononcée dans le courant de 2001. Le taux de croissance à un an d'intervalle des marchés potentiels est tombé d'un niveau de près de 12 % fin 2000 à -1 % fin 2001. Les volumes d'exportations de biens et services ont suivi cette tendance de près, mais leur croissance est toujours restée en deçà de celle des marchés potentiels, ce qui traduit une perte structurelle de parts de marchés pour la Belgique. En effet, le taux de croissance à un an d'intervalle des exportations de biens et services est passé de plus de 8 % fin 2000 à -4 % fin 2001. Le

quatrième trimestre 2001 a marqué le creux en termes de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente aussi bien pour les marchés potentiels que pour les exportations de biens et services. La progression des marchés potentiels en moyenne annuelle a été modeste en 2001 et les exportations de biens et services ont même regressé de 0,4 % sur l'année. En raison d'une demande finale faible, le recul des importations (-1,3 %) a même excédé celui des exportations de telle sorte que la contribution des exportations nettes à la croissance a été positive l'année passée.

FIGURE 11

Exportations de biens et services

Taux de croissance à un an d'intervalle à prix constants (données brutes)



Source: CPB, ICN, BfP

Le ralentissement économique mondial et la forte baisse des prix d'énergie ont contribué à limiter la progression des prix mondiaux en 2001. Cette évolution a eu un impact favorable sur les termes de l'échange qui sont restés constants en 2001 après des pertes en 1999 et 2000. Sous l'impulsion de la contribution positive des exportations nettes le solde la balance des opérations courantes est passée de 4,4 % du PIB en 2000 à 5,1 % en 2001.

Avec une reprise de l'activité économique chez les partenaires commerciaux de la Belgique, la situation sur les marchés à l'exportation devrait progressivement s'améliorer en 2002.

Après un premier trimestre encore marqué par la faillite de la SABENA, les exportations devraient reprendre progressivement vigueur sous l'impulsion de la reprise du commerce mondial pour atteindre en fin d'année une croissance à un an d'intervalle de près de 5 pour cent. Cette évolution devrait être soutenue par la faiblesse continue de l'euro.

En raison des faibles niveaux de croissance de départ, la progression en moyenne annuelle serait limitée en 2002 à 2,4 % pour les marchés potentiels et 1,4 % pour les exportations de biens et services. La perte de parts de marché se poursuivrait donc en 2002. La reprise des importations serait plus vigoureuse que celle des exportations. Dès lors, la contribution des exportations nettes à la croissance deviendrait négative cette année-ci. Par ailleurs, la Belgique devrait enregistrer de légers gains de termes de l'échange, mais le solde de la balance des opérations courantes descendrait malgré tout à 4,7 % du PIB en raison de la contribution négative des exportations nettes.

Revenu national brut réel

Le concept de PIB à prix constants constitue essentiellement une mesure du volume de production généré à l'intérieur des frontières. Le revenu national brut réel vise plus précisément à mesurer l'évolution du revenu des résidents en ce qu'il prend en compte l'évolution des termes de l'échange et le solde des revenus primaires du/vers le reste du monde¹.

Alors qu'au cours des années 1999-2000 les termes de l'échange se sont fortement détériorés sous l'impulsion de la hausse des prix des produits pétroliers, l'année 2001 devrait être marquée par une stabilisation des termes de l'échange. Comme le solde des revenus primaires à prix constants devrait également rester au niveau de l'année 2000, le taux de croissance du revenu national brut réel devrait être similaire à celui du PIB à prix constants, soit environ 1 %. Pour cette année, la légère amélioration des termes de l'échange combinée à une stagnation du solde des revenus primaires, devrait permettre au revenu national brut réel de croître d'un dixième de point de pourcentage plus rapidement que le PIB.

1. Pour une description plus détaillée du concept de revenu national brut réel, voir: ICN, Budget Economique 2001, février 2001.

3. Evolution des prix et des salaires

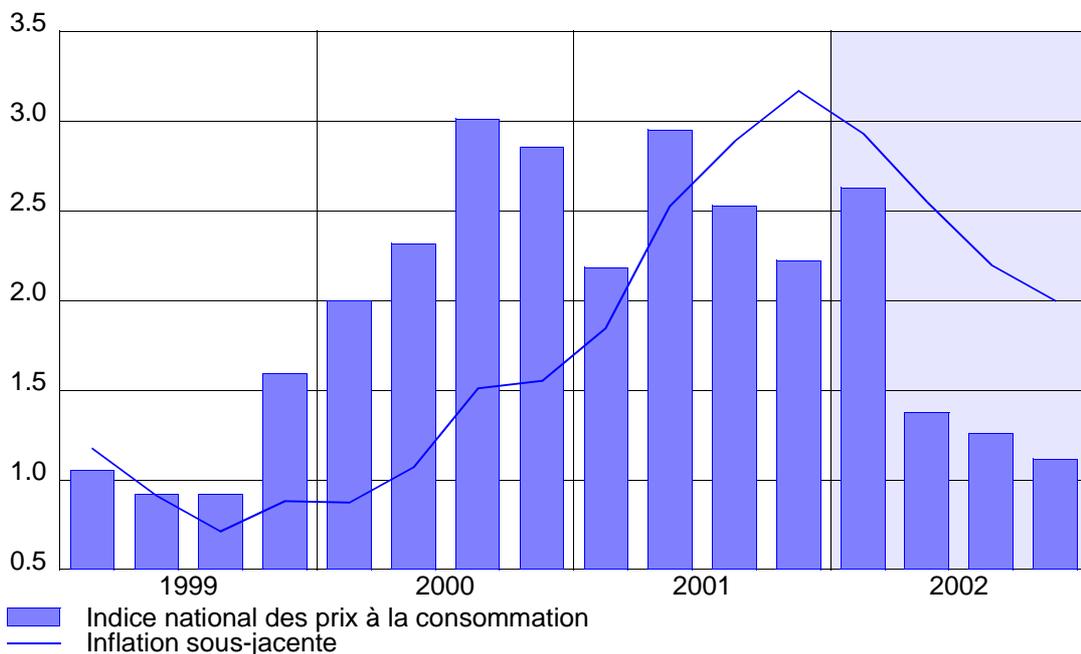
Evolution des prix intérieurs

L'inflation a connu un ralentissement à partir du mois de mai de l'année dernière. Mesurée sur base du taux de croissance de l'indice national des prix à la consommation à un an d'intervalle, l'inflation est ainsi retombée de 3,1 % en mai à 2,2 % en décembre. Cette baisse est imputable essentiellement à la forte diminution des prix des produits énergétiques suite au recul des cotations du pétrole brut sur les places internationales. Alors que le baril de Brent était encore coté à plus de 27 dollars en moyenne au second trimestre de 2001, la cotation est retombée à moins de 20 dollars au quatrième trimestre.

Cette tendance à la baisse de l'inflation au cours du second semestre de l'année dernière ne s'observe pas pour le taux de croissance à un an d'intervalle de l'inflation sous-jacente¹. Celui-ci a, au contraire, présenté une tendance haussière en passant de 1,6 % en janvier 2001 à 3,3 % en novembre. Cette progression continue au cours de la seconde moitié de l'année s'explique en partie par les effets retardés de l'augmentation des prix à l'importation (e.a. ceux des produits pétroliers) sur l'inflation sous-jacente. Les augmentations progressives des prix liées au passage à l'euro fiduciaire (qualifié d'effet euro) peuvent également être partiellement responsables de la sensible hausse de l'inflation sous-jacente.

1. L'inflation sous-jacente exclut les modifications de la TVA, d'accises et d'autres taxes indirectes, de la taxe de circulation, de la redevance radio et télévision, ainsi que l'évolution des prix de la consommation d'eau, des produits énergétiques, du tabac, des alcools, des légumes et fruits frais.

FIGURE 12 Evolution trimestrielle de l'inflation
Taux de croissance à un an d'intervalle

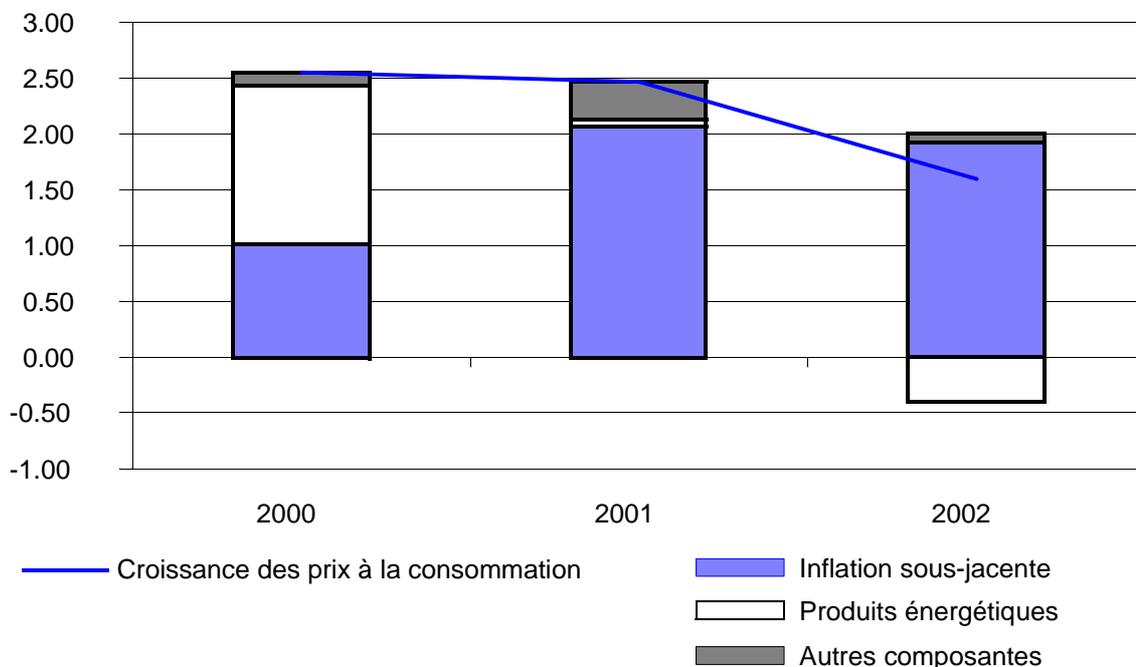


Source: MAE, BfP

L'inflation sous-jacente a enregistré un retournement en fin d'année dernière. Ainsi, le taux de croissance à un an d'intervalle de l'inflation sous-jacente s'est élevé à 3,1 % en janvier 2002, ce qui représente une baisse de 0,2 points de pourcentage par rapport au sommet atteint en novembre 2001. Ce ralentissement devrait se prolonger durant l'année 2002 pour retomber à environ 2 % en décembre. Cette tendance à la baisse serait provoquée essentiellement par la diminution des prix des produits pétroliers qui se répercute progressivement sur l'inflation sous-jacente et par la normalisation des prix de la viande, qui ont fortement progressé pendant l'année 2001 suite aux maladies (ESB et fièvre aphteuse) qui ont touché le bétail.

Le graphique ci-dessous indique qu'en moyenne annuelle l'inflation en 2001 a été à peine plus faible qu'en 2000 mais que sa décomposition a été nettement différente. La contribution des produits énergétiques a été très importante en 2000 alors qu'elle a été presque nulle en 2001. Cette plus petite contribution a néanmoins été compensée pour plus des trois quarts par une contribution nettement plus importante de l'inflation sous-jacente qui, comme cela a déjà été signalé, s'est fortement accrue au cours de l'année 2001. Les 'autres composantes' ont également,

suite en particulier à la hausse des produits alimentaires, fourni une contribution plus grande à l'inflation en 2001 qu'en 2000.

FIGURE 13**Décomposition de l'indice des prix à la consommation***Contribution (en %) à la croissance des prix à la consommation*

Source: MAE, BfP

L'inflation, mesurée sur base de l'indice national des prix à la consommation, devrait fortement retomber en 2002. Ce ralentissement est en premier lieu la conséquence du recul de l'inflation sous-jacente qui devrait en moyenne être plus faible qu'en 2001. Par ailleurs, les produits énergétiques devraient fournir une contribution nettement négative cette année. Cette contribution découle de l'hypothèse d'un maintien du prix du pétrole brut plus ou moins à son niveau actuel le reste de l'année et donc qu'il ne dépasserait pas les 20 dollars le baril. Ceci implique une baisse du prix du pétrole brut de 20 % en moyenne par rapport à l'année passée. Enfin, les 'autres composantes' devraient également moins contribuer à l'inflation que l'année dernière, ce qui s'explique par l'évolution attendue des prix des légumes et fruits frais et par la suppression de la redevance radio et télévision en Flandre et à Bruxelles. L'hypothèse de travail retenue ici stipule que la suppression de cette redevance sera introduite en deux étapes dans le calcul de l'indice des prix: la moitié en avril et l'autre en octobre. Il s'ensuit une baisse de l'indice des prix en avril de 0,3 points de pourcentage et une baisse identique en octobre par rapport à une situation où la redevance serait main-

tenue à son niveau de décembre 2001. Ceci a pour effet de comprimer en 2002 le taux de croissance annuel moyen de l'indice national des prix à la consommation de 0,29 points de pourcentage (et le taux de croissance annuel moyen de l'indice santé de 0,32 points de pourcentage).

Au total, l'inflation mesurée à l'aide du taux de croissance de l'indice des prix à la consommation devrait augmenter cette année de 1,6 %, par rapport à 2,5 % l'an passé. Le rythme de croissance à un an d'intervalle des prix à la consommation devrait retomber en-dessous des 2 % à partir du second semestre de 2002. L'indice santé, qui exclut les prix de l'essence et du diesel, devrait enregistrer une croissance légèrement plus élevée que l'indice traditionnel, à savoir 1,8 % cette année, après une hausse de 2,7 % en 2001. Le déflateur des dépenses de consommation des ménages, qui n'est pas influencé par la suppression de la redevance radio et télévision, devrait augmenter cette année de 1,9 %, après une progression de 2,2 % en 2001.

Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales

L'indice pivot pour l'indexation des salaires dans la fonction publique a été dépassé en janvier 2002. Les allocations sociales et les salaires dans la fonction publique seront par conséquent adaptées au coût de la vie par une augmentation de 2 % respectivement en février et en mars de cette année¹. Conformément à nos prévisions mensuelles pour l'indice santé, l'indice pivot pour l'indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales (qui s'élève actuellement à 111,64) ne devrait plus être franchi cette année.

Evolution des salaires dans le secteur privé

La formation des salaires en Belgique est organisée depuis 1997 dans le cadre de la loi de juillet 1996 relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde préventive de la compétitivité. Cette loi a pour objectif d'harmoniser l'évolution des salaires en Belgique avec celle enregistrée en moyenne dans nos trois pays voisins. Dans le cadre de cette loi, les partenaires sociaux ont signé

1. La loi programme du 2 janvier 2001 (MB 13.01.2001) (art. 24-26) modifie les lois d'août 1971 et de mars 1977 organisant un régime de liaison à l'indice des prix à la consommation. A partir du début 2001, les allocations sociales sont indexées un mois après que l'indice santé lissé (moyenne pondérée sur 4 mois) a atteint l'indice pivot. Les modalités d'indexation des salaires de la fonction publique restent inchangées, ces derniers sont donc adaptés deux mois après le dépassement de l'indice pivot.

à la fin 2000 un accord interprofessionnel pour la période 2001-2002. Cet accord prévoit, à titre de norme indicative pour les négociations salariales au niveau sectoriel et de l'entreprise, une marge pour la croissance du coût salarial horaire comprise entre 6,4 et 7,0 % (augmentations salariales cumulées sur les deux années).

Avec une hausse cumulée de 7,4 % sur la période 2001-2002, l'augmentation nominale du coût salarial horaire devrait excéder la marge prévue. La raison principale de ce dépassement réside dans le fait qu'au moment de la conclusion des négociations salariales, les comités paritaires ont tenu compte d'une prévision d'inflation modérée¹. L'accélération non-anticipée de l'inflation en 2001 s'est traduite, par le biais de l'indexation automatique, par une augmentation des salaires nominaux supérieure à celle initialement prévue.

L'indexation des salaires dans le secteur privé a atteint 2,6 % l'année dernière, soit une hausse quasiment identique à celle de l'indice santé. Alors que le taux de croissance de l'indice santé devrait retomber à 1,8 % cette année, l'indexation dans le secteur privé devrait tout de même encore s'élever à 2,3 %. Un coefficient d'indexation plus élevé que le taux de croissance de l'indice santé est un phénomène classique en période de repli de l'inflation² et est imputable au retard avec lequel (dans le cadre des mécanismes d'indexation spécifiques de chacun des secteurs ou des entreprises) les salaires s'ajustent à l'augmentation du coût de la vie. Ce mouvement de rattrapage des salaires par rapport à l'évolution des prix en 2002, devrait compenser la perte de pouvoir d'achat enregistrée en 2000. Au cours de cette année, l'indexation des salaires a été plus faible que l'inflation³.

Les augmentations salariales, hors indexation, qui découlent des conventions collectives conclues en comités paritaires, sont estimées à respectivement à 0,8 % en 2001 et 1,3 % en 2002. Cette répartition inégale entre les deux années s'explique par le fait qu'une grande partie des négociations salariales n'ont abouti que dans le courant du premier semestre de 2001 et que l'essen-

-
1. A la fin de l'année 2000, la prévision consensuelle pour l'augmentation de l'indice santé en 2001 tournait autour de 2 %, alors que la hausse observée fût finalement de 2,7 %.
 2. Le taux de croissance un an d'intervalle de l'indice santé devrait retomber cette année de 3 % au premier trimestre à 1,1 % au dernier trimestre.
 3. Le taux de croissance un an d'intervalle de l'indice santé a fortement progressé en 2000 en passant de 1,3 % au premier trimestre à 2,4 % au dernier trimestre.

tiel des augmentations salariales pour les employés ne sont d'application qu'à partir de 2002.

Les salaires conventionnels nominaux devraient croître cumulativement sur la période 2001-2002 de 7,1 % (3,4 % in 2001 en 3,6 % in 2002). Il est toutefois nécessaire de prendre en compte un certain nombre de facteurs supplémentaires, comme les augmentations salariales négociées au niveau de l'entreprise et la dérive salariale suite aux rotations et les modifications dans la structure de l'emploi. Alors que ces facteurs ont été fort importants pendant les années 1999-2000, ils devraient avoir un impact plus limité sur la période 2001-2002. De gains de productivité plus faibles et la remontée du taux de chômage devraient en effet limiter le pouvoir de négociation des salariés.

Au total, le salaire horaire brut nominal devrait enregistrer une croissance cumulée de 8 % sur la période 2001-2002 (soit 3,9 % aussi bien en 2001 qu'en 2002).

Etant donné les réductions prévues de cotisations patronales, le salaire horaire coût nominal devrait progresser moins rapidement, soit de 7,4 % en cumulé sur les années 2001-2002 (3,4 % en 2001 et 3,9 % en 2002). Les réductions supplémentaires de cotisations patronales en 2001 ont encore eu un effet modérateur sur l'évolution des salaires: le taux implicite de cotisations patronales est passé de 24,5 % en 2000 à 24,1 % en 2001¹. Cette année, les réductions supplémentaires de cotisations patronales devraient être partiellement compensées par une augmentation du taux de cotisations pour le fond de fermeture des entreprises. Le taux implicite de cotisations patronales devrait dès lors peu reculer en 2002 (24,0 %)

Le tableau ci-après reprend les montants ex ante de baisses de charges des entreprises accordées par le biais des réductions de cotisations patronales à la sécurité sociale et des subventions salariales. L'accroissement du montant global de 405 millions d'euros en 2001 et de 155 millions en 2002 est essentiellement attribuable aux réductions structurelles. Alors que la dynamique interne des réductions structurelles (la réduction pour les employés est progressivement alignée sur celle des ouvriers) devrait en principe contribuer à accroître les réductions accor-

1. Les chiffres cités se réfèrent au taux implicite de cotisations patronales sensu stricto, à savoir uniquement les cotisations patronales perçues par la sécurité sociale (en pour cent de la masse salariale brute), donc à l'exclusion des cotisations fictives, des cotisations extra-légales (perçues par le secteur privé) et des cotisations patronales perçues par l'Etat fédéral.

dées au cours de la période 2001-2005, cet effet est atténué par le recul conjoncturel de l'emploi.

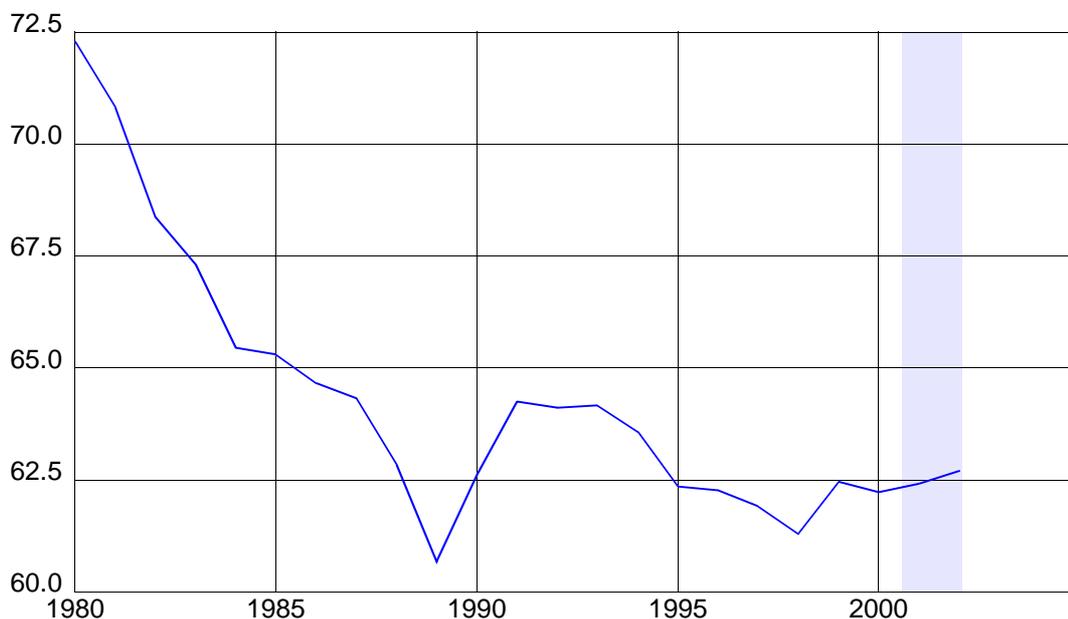
Ce ralentissement conjoncturel, qui a induit une diminution au recours à certaines réductions ciblées (plans avantage à l'embauche et plans plus 1-2-3), explique en partie la baisse en 2001. Pour 2002, les autres cotisations sociales devraient augmenter sous l'impulsion du Plan 'Activa', le nouveau programme d'activation à partir de 2002.

TABLEAU 1 Réductions des cotisations patronales et subventions salariales (millions d'euros)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Réductions de cotisations	1 035	1 306	1 195	1 595	1 532	2 612	2 927	3 099
- structurelles	690	772	913	1 027	1 259	2 329	2 667	2 791
- autres	346	533	282	568	274	283	260	308
Subventions salariales	0	0	13	86	213	366	457	440
Total	1 035	1 306	1 208	1 681	1 745	2 979	3 384	3 539

L'évolution des subventions salariales (via le maribel social dans les secteurs des soins de santé et socio-culturels et via les mesures d'activation pour chômeurs) est incertaine à partir de 2002 étant donné que les emplois-services sont progressivement démantelés et qu'il n'est pas clair quelle proportion des salariés participant au Plan 'Activa' auront droit à une indemnité d'activation.

FIGURE 14 Evolution de la part salariale (secteur des entreprises)
En pourcentage de la valeur ajoutée



Source: ICN, BfP

La part des coûts salariaux dans la valeur ajoutée des entreprises a connu un important recul entre 1993 et 1998, avoisinant 3 points de pourcentage. Cette tendance à la baisse s'est inversée en 1999. Depuis lors, la part salariale augmente à nouveau, mais sans toutefois revenir au niveau de 1993.

En 2001, la part salariale est passée de 62,2 % à 62,4 %. Cette augmentation est principalement attribuable à la progression particulièrement faible de la productivité du travail. Pour expliquer ce phénomène conjoncturel, il y a lieu de signaler qu'un ralentissement de l'activité globale se répercute en général avec retard sur le niveau d'emploi. Par conséquent, les gains de productivité ont tendance à diminuer au cours des premiers trimestres d'un repli conjoncturel. Ce phénomène est connu sous le nom de 'cycle de productivité'. Comme l'évolution des salaires ne suit les mouvements de la productivité que de façon imparfaite à court terme, la hausse des coûts salariaux horaires réels¹ a excédé celle de la productivité du travail lors du ralentissement

1. Dans ce contexte: déflaté à l'aide du déflateur de la valeur ajoutée du secteur privé aux prix de base.

conjoncturel l'année passée. Ce différentiel a mené à une augmentation de la part salariale en 2001.

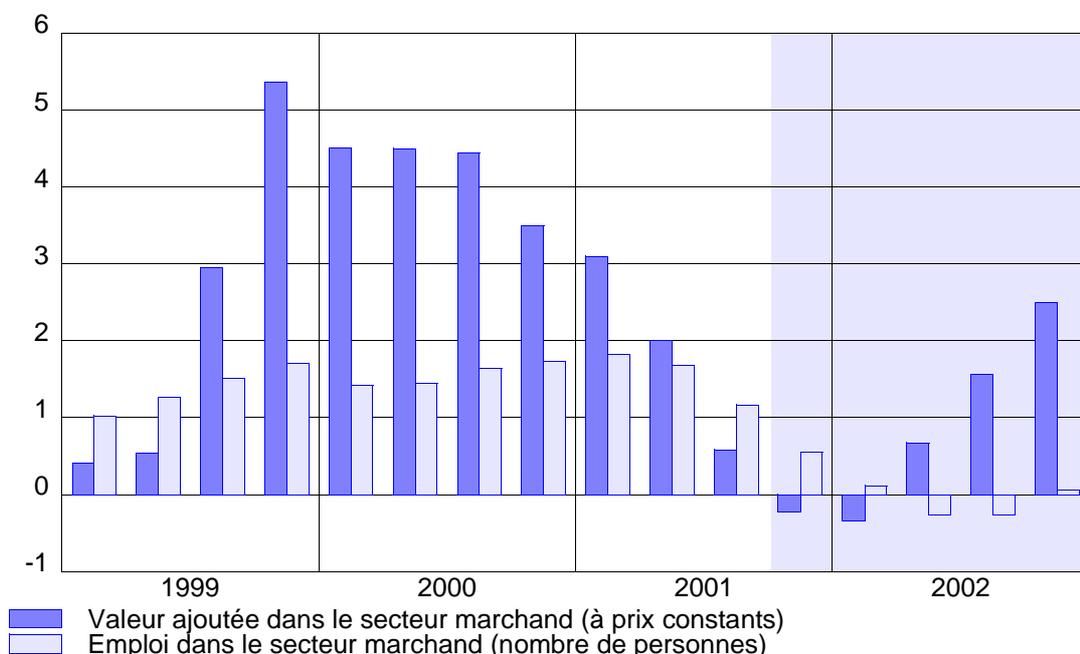
Une reprise de la productivité du travail est attendue pour 2002. La hausse des coûts salariaux horaires réels devrait également s'accélérer cette année-ci, surtout suite aux augmentations des salaires conventionnels, et dépasser la croissance de la productivité du travail. Dès lors, la part salariale devrait à nouveau progresser légèrement et atteindre 62,7 %.

Cependant, les hausses récentes de la part salariale (depuis 1999) ne sont pas comparables en termes d'ampleur à celles enregistrées dans les années 70 et au début des années 90.

4. Marché du travail

Après une croissance de 4,2 % en 2000, la progression de la valeur ajoutée à prix constants du secteur marchand est retombée à 1,5 % l'année passée. Pour cette année, elle serait limitée à 1,0 %. Cet affaissement de la croissance économique a naturellement des retombées sur le marché du travail. Comme l'emploi réagit à l'activité économique avec quelques trimestres de retard, le ralentissement conjoncturel se traduira en 2002 de manière beaucoup plus sensible en moindres créations d'emplois qu'en 2001.

FIGURE 15 Evolution de la valeur ajoutée et de l'emploi
Taux de croissance à un an d'intervalle



Source: INR, BfP

Alors que la croissance (année-par-année) de la valeur ajoutée commençait à diminuer dès le quatrième trimestre de 2000, l'évolution de l'emploi (année-par-année) ne s'est ralentie sensiblement qu'au cours du second semestre 2001. En conséquence, la croissance de l'emploi s'est maintenue à un niveau respectable en 2001 (en moyenne annuelle, l'augmentation de l'emploi intérieur a atteint 1,1 %, contre 1,6 % en 2000). L'évolution de l'emploi (année-par-année) serait devenue négative dans le courant de l'année 2002, et ne connaîtrait un léger regain qu'en fin d'année. En moyenne annuelle, et pour la première

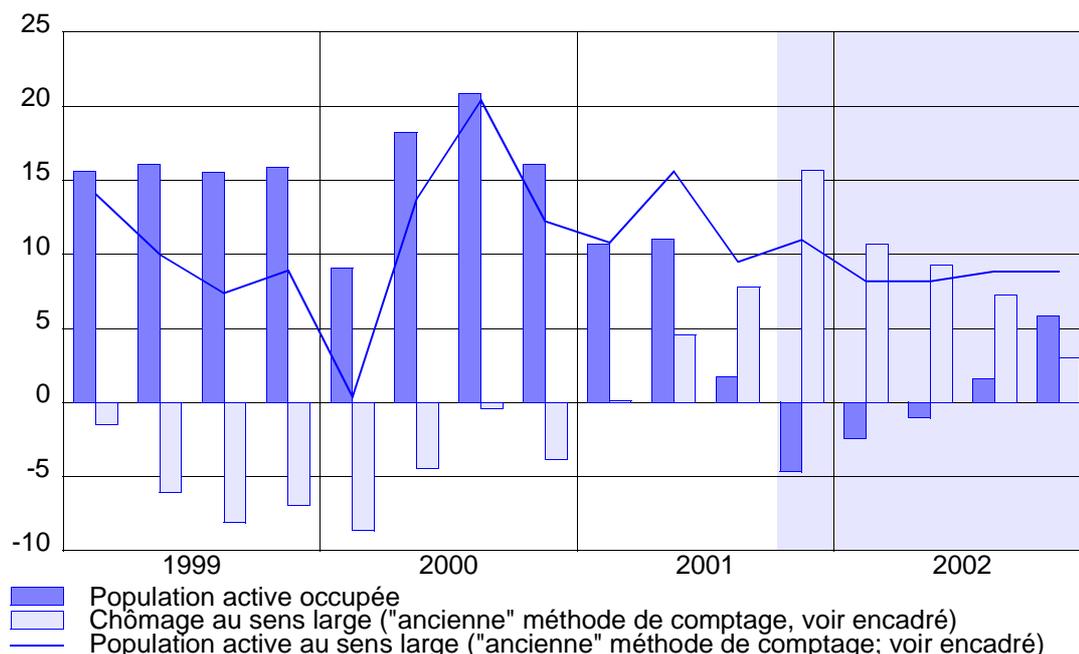
fois depuis 1994, l'emploi intérieur n'augmenterait plus en 2002 (léger recul de 0,1 %).

L'analyse trimestre-par-trimestre montre que la croissance de l'emploi était encore vigoureuse durant la première partie de 2001 (avec 0,3 % pour chacun des deux premiers trimestres), période pour laquelle on dispose déjà de (quasi-) observations. Cependant, l'augmentation du chômage temporaire au cours de cette période révèle que le ralentissement économique commence à affecter négativement le volume effectif de travail; en premier lieu, c'est la durée effective de travail par tête qui, en général, diminue. La forte augmentation du chômage au sens large (y compris les chômeurs âgés) au cours de la seconde moitié de l'année laisse supposer que la croissance de l'emploi en personnes serait stoppée dès le troisième trimestre et deviendrait négative au quatrième trimestre.

FIGURE 16

Evolution de la population active occupée, du chômage et de la population active

Variation à un trimestre d'intervalle en milliers



Source: INR, MfET, BfP

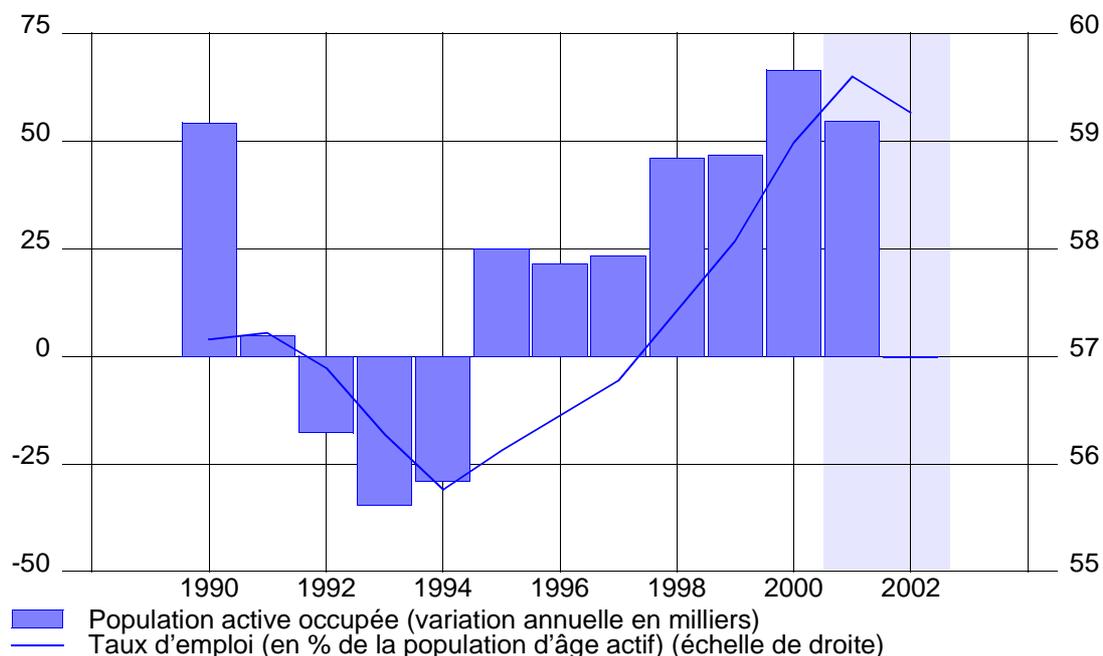
On peut déduire de cette évolution de l'emploi que la productivité par tête dans le secteur des entreprises n'aurait progressé que de 0,2 % en moyenne sur l'année 2001. Il est vrai que la durée effective du travail par tête s'est sensiblement réduite au cours de cette année, si bien que les gains de productivité horaire seraient quelque peu plus élevés (0,7 %). L'affaiblissement de

l'activité économique ne s'est pas uniquement traduite par une baisse des heures effectivement prestées par travailleur à temps plein, mais également par une nouvelle augmentation de la part des emplois à temps partiel dans l'emploi, part qui s'était quasiment stabilisée en 2000.

Suite à la reprise de l'activité, les gains de productivité retrouveraient un rythme plus élevé dans le courant de l'année 2002. La croissance de la productivité atteindrait 1,2 % par heure et - compte tenu d'une poursuite de la diminution de la durée moyenne de travail en raison de l'augmentation du travail à temps partiel - de 1,1 % par tête. La contraction de l'emploi se maintiendrait encore au cours du premier semestre de 2002. La reprise de la croissance économique n'entraînerait qu'avec un certain retard un processus de nouvelles créations d'emplois qui s'accentuerait progressivement au cours de la seconde moitié de 2002. Néanmoins, cette augmentation de l'emploi ne serait pas suffisante pour absorber complètement la croissance de la population active. Le chômage au sens large progresserait donc toujours au second semestre, mais à un rythme nettement plus faible.

Au cours de la période 1996 - 1999, les gains de productivité dans le secteur marchand furent comprimés par des mesures visant, au moyen de subsides à charge de l'ONEM, à "activer" certains chômeurs indemnisés (régime ALE; Contrat de première expérience professionnelle; Programme de réinsertion; Emplois-services). Depuis 2000, la part des "activations" dans l'emploi salarié ne s'accroît guère (1,3 %). Deux nouvelles mesures entrent en vigueur dans le courant de l'année 2002. D'une part, les "chômeurs âgés" qui retrouvent un emploi pourront conserver leur complément d'ancienneté d'allocation de chômage. D'autre part, les emplois-services et le plan avantage à l'embauche sont fusionnés en une seule mesure généralisée d'activation. Comparée aux systèmes actuels, l'intervention financière en faveur de l'employeur sera diminuée (subside au salaire et réduction de cotisations patronales); par contre, le groupe cible est élargi et les restrictions quant aux types d'emploi pouvant bénéficier de la mesure sont supprimées. Selon les attentes, le nombre d'activations ne devrait que légèrement (il s'agit de la première année d'entrée en vigueur) augmenter en 2002 sous l'effet de cette nouvelle impulsion.

FIGURE 17 Evolution de l'emploi et du taux d'emploi
Chiffres au 30 juin



Source: MFET, BfP

L'emploi total (emploi intérieur plus le solde des travailleurs frontaliers) augmenterait encore, de juin à juin, de 54 500 personnes en 2001 - grâce à un bon premier semestre pour l'emploi -, après une hausse de 66 500 personnes en 2000. En juin 2002, il n'y aurait cependant pas plus de personnes occupées qu'en juin 2001. En d'autres mots, le taux d'emploi augmente de 59,0 % en 2000 à 59,6 % en 2001, mais redescendrait à 59,3 % en 2002. Il faut cependant attirer une fois de plus l'attention sur le fait que - pour des raisons statistiques - la régularisation des "sans papiers" influence à la baisse la mesure de l'évolution du taux d'emploi en 2001 et 2002. En effet, essentiellement en raison de ces régularisations, la population d'âge actif croît plus rapidement en 2001 (+22 500 personnes) et en 2002 (+38 000 personnes) qu'en 2000 (+9 000 personnes).

L'offre potentielle de travail¹ a crû fortement en 2000 (de 39 000 personnes de juin à juin) et plus encore en 2001 (de

1. Définie comme la population active officielle (concept MFET) plus les "sorties indemnisées": interruptions complètes de carrière, prépensions conventionnelles (à temps plein) et les "chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi" ou "chômeurs âgés", qui ne doivent plus rechercher un emploi.

55 000 personnes). Cela est attribuable aussi bien à des facteurs sociologiques (participation accrue des femmes au marché du travail, renforcée par la réforme des pensions) qu'économiques (amélioration structurelle de la situation du marché du travail). En outre, l'estimation de la force de travail au cours de cette période est influencée à la hausse, d'une part par l'inscription des "sans papiers" en instance de régularisation comme demandeurs d'emploi, et d'autre part, par les modifications de traitement administratif des demandeurs d'emploi librement inscrits adoptées par le VDAB (voir encadré). Dans ce dernier cas, l'influence joue encore pendant le second semestre de 2001, mais, étant donné l'évolution conjoncturelle, la croissance de l'offre potentielle de travail en 2002 devrait se limiter à 18 500 (34 000¹) personnes.

Le nombre de sortants avec une indemnisation n'augmenterait pratiquement plus en 2002 (de 500 personnes), alors que cette augmentation concernait encore 8 500 personnes aussi bien en 2001 qu'en 2000. Cependant, la démographie (avec une part croissante des 50 ans et plus dans la population d'âge actif) continue à exercer une pression à la hausse sur le nombre de sorties anticipées. Or, entre juin 2000 et juin 2001, les taux de chômage officiels des personnes âgées de 50 ans et plus ont fortement diminué. De ce fait, avec une année de décalage (due à la législation), l'entrée dans le statut des "chômeurs âgés" est freinée. Pour la même raison, la détérioration conjoncturelle ne devrait se traduire en une remontée du flux d'entrées dans ce statut qu'à la fin de l'année 2002. En outre, il faut également tenir compte de deux nouvelles mesures qui entreront en vigueur en 2002; la reprise d'un emploi par les "chômeurs âgés" sera encouragée par le maintien du complément d'ancienneté de l'allocation de chômage (activation), et l'accès au statut des "chômeurs âgés" sera rendu plus sélectif (les nouveaux chômeurs de 50 à 55 ans ne pourront plus s'inscrire comme non demandeurs d'emploi). Ces mesures devraient sortir leurs effets à partir de la seconde moitié de 2002.

L'évolution du nombre de prépensionnés est davantage liée à la conjoncture économique que celle des "chômeurs âgés". La baisse observée depuis 1996 se maintient en 2001, mais ralentirait sensiblement en 2002 à la suite de nombreuses restructura-

1. Les chiffres entre parenthèses sont ceux calculés selon l'ancienne méthode de comptage des chômeurs complets indemnisés du FOREM et de l'ORBEM (voir encadré).

tions annoncées et/ou décidées depuis le dernier trimestre 2001. Dans de nombreux cas, on constate qu'il est fait appel à ce système comme mesure d'adoucissement et d'encadrement social.

Il résulte de tout cela que la population active au sens large (y compris les "chômeurs âgés") augmenterait de 21 500 (37 000) personnes de juin 2001 à juin 2002 et que la population active selon la définition du MFET (à l'exclusion des "chômeurs âgés") croîtrait de 18.000 (33 500) personnes. Le taux officiel d'activité serait en légère hausse, de 65,6 % en 2000 à 65,9 % (66,1 %) en 2002. D'une part, les glissements démographiques continueront à tempérer la progression du taux d'activité global. D'autre part, l'évolution du taux d'activité officiel en 2001 et 2002 est influencé statistiquement à la baisse dans la mesure où certaines personnes qui sont déjà comptabilisées dans la population active occupée sont régularisées.

Le chômage "au sens strict" (concept MFET; chiffres de juin) baissait encore de 36 000 personnes en 2000, mais ne reculait plus que de 8 000 personnes en 2001, et augmenterait en 2002 de 18 500 (34 000) personnes. Le chômage "au sens large" (y compris les "chômeurs âgés") augmentait déjà de 2 000 personnes en 2001 et progresserait encore de 21 500 (37 000) personnes en 2002. Ce qui est remarquable, c'est la progression spectaculaire du nombre de "demandeurs libres inoccupés" (une hausse de 12 500 personnes en 2001 et de 8 500 personnes en 2002) qui s'explique partiellement par des changements administratifs (voir encadré). Le taux de chômage officiel diminuait encore en 2001 de 10,0 % à 9,7 %, mais remonterait à 10,1 % (10,4 %) en 2002; le taux de chômage au sens large baissait en 2001 de 12,9 % à 12,8 %, mais réaugmenterait en 2002 à 13,2 % (13,5 %). Le taux de chômage standardisé (concept Eurostat, enquêtes sur les forces de travail, en moyenne annuelle) a baissé plus fortement (de 7,0 % à 6,3 %) en 2001 que les taux administratifs, mais remonterait en 2002 à 6,7 %.

Changements méthodologiques de comptage du chômage officiel

Les chiffres officiels du chômage (définition MFET) sont basés sur le nombre de chômeurs enregistrés par les organismes régionaux de placement/formation (VDAB, ORBEM, FOREM). En novembre 2001, le FOREM a modifié sa méthode de comptabilisation des chômeurs. Désormais, les chômeurs qui ne pointent pas sont quasi-immédiatement écartés de l'estimation du nombre de chômeurs inscrits qui est utilisée pour l'établissement des chiffres officiels du chômage. Auparavant, cette radiation n'intervenait au plus tôt que quatre semaines après une absence ininterrompue. L'ORBEM a adopté cette même méthodologie à partir de janvier 2002. Le VDAB l'appliquait déjà depuis 1996.

Il résulte de ces changements méthodologiques de comptage qu'à partir de novembre 2001 le chiffre officiel du nombre de chômeurs complets indemnisés est sensiblement plus bas (d'environ 15 500 personnes en novembre et d'environ 13 000 personnes en décembre) que celui qui aurait été établi selon l'ancienne méthodologie. Les chiffres repris dans les annexes statistiques de ce budget économique (tableaux B.5 et B.5 bis) suivent la (nouvelle) définition officielle. Cela signifie que pour l'interprétation des chiffres, il faut tenir compte d'une rupture statistique qui affecte le nombre de chômeurs complets indemnisés, le chômage, le taux de chômage, la population active et le taux d'activité, aussi bien dans les concepts "étroit" (MFET) que "large" (y compris les "chômeurs âgés").

Le tableau ci-après donne une estimation de ce qu'auraient été les valeurs des indicateurs cités ci-dessus si elles avaient été calculées selon l'ancienne méthode de comptage, et les écarts avec les chiffres officiels. Les mouvements à un an d'écart selon l'ancienne méthodologie donnent une image plus réaliste de l'évolution de ces indicateurs, car ils sont indépendants des ruptures statistiques. Dans le texte, les chiffres officiels sont chaque fois repris avec (entre parenthèses) leur correspondant selon l'ancienne méthode.

De plus, d'autres changements de nature administrative dans le traitement des dossiers de chômage ont affecté à la hausse l'estimation de l'évolution du chômage officiel. Avec l'introduction des nouvelles technologies de communication (inscription en ligne des chercheurs d'emploi), le VDAB atteint plus facilement certains groupes de demandeurs d'emploi, et les demandeurs d'emploi qui sont menacés de licenciement peuvent s'inscrire plus rapidement qu'auparavant. En outre, les chômeurs complets indemnisés inscrits en ligne et qui ne pointent pas, ne sont plus immédiatement radiés, mais inscrits temporairement comme demandeurs d'emploi libres inoccupés. Ces changements ont certainement joué un rôle dans l'augmentation spectaculaire de ce groupe de chômeurs dans les chiffres officiels (hausse de 11 700 personnes en 2001 en moyenne annuelle, soit de 43 %). Une estimation précise du biais statistique engendré n'est pas disponible.

Tableau B.5. Situation sur le marché de l'emploi
En milliers au 30 juin

	Ancienne méthode		Différence par rapport aux chiffres officiels	
	2001	2002	2001	2002
II. Population inactive (concept MFET)	5836.6	5857.8	0.0	-15.5
III. Population active (concept MFET) (IV+V+VI)	4452.3	4485.8	0.0	15.5
VI. Chômage (concept MFET)	431.3	465.1	0.0	15.5
(a) Chômeurs complets indemnisés	343.9	367.0	0.0	15.5
Taux de chômage (VI)/(III)	9.7	10.4	0.0	0.3
Taux d'activité (III)/(I.bis)	66.0	66.1	0.0	0.2
<i>Pro memori</i>				
II.bis Population inactive à l'excl. de (d)	5677.2	5695.1	0.0	-15.5
III.bis Population active y inclus (d)	4611.7	4648.5	0.0	15.5
VI.bis Chômage y inclus (d)	590.7	627.8	0.0	15.5

Tableau B.5.bis Situation sur le marché de l'emploi - détail
En milliers (moyennes annuelles)

	Ancienne méthode		Différence par rapport aux chiffres officiels	
	2001	2002	2001	2002
II. Population inactive (concept MFET)	5801.7	5821.7	-2.4	-15.5
III. Population active (concept MFET) (IV+V+VI)	4487.2	4521.9	2.4	15.5
VI. Chômage (concept MFET)	472.1	507.9	2.4	15.5
(a) chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi	362.2	388.0	2.4	15.5



nnexe

Tableau A.	Environnement international et indicateurs financiers
Tableau B.1.	PIB et principales catégories de dépenses à prix courants
Tableau B.2.	PIB et principales catégories de dépenses à prix constants
Tableau B.3.	Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses
Tableau B.4.	Masse salariale dans le secteur privé: évolution et déterminants
Tableau B.5.	Situation sur le marché de l'emploi
Tableau B.5.bis	Situation sur le marché de l'emploi - détail
Tableau B.6.	Compte des particuliers
Tableau B.7.	Revenu disponible réel des particuliers
Tableau B.8.	Compte des entreprises
Tableau B.9.	Opérations avec le reste du Monde

Tableau A. Environnement international et indicateurs financiers

Taux de croissance, sauf indications contraires

	99	00	01	02
Marchés extérieurs pertinents pour la Belgique	6.9	11.7	2.1	2.4
Taux de change nominal effectif pour la Belgique (1) (2)	-1.7	-3.5	0.5	-0.0
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros) (2)	106.7	92.4	89.5	87.9
Prix mondiaux				
Biens hors énergie (en euro) (3)	-0.4	7.5	0.8	1.4
Énergie (Brent: USD par baril) (2)	17.8	28.4	24.4	19.6
Taux d'intérêt zone euro (niveau)				
Court terme (EURIBOR à 3 mois) (2)	3.0	4.4	4.3	3.6
Long terme (10 ans) (4) (2)	4.6	5.4	5.0	5.1
Taux d'intérêt belges (niveau)				
Court terme (tarif interbancaire, 3 mois)	2.9	4.4	4.2	3.5
Long terme (OLO, 10 ans)	4.8	5.6	5.1	5.2

(1) Un chiffre positif (négatif) indique une appréciation (dépréciation)

(2) Pour les valeurs futures: hypothèse technique basée sur les cotations à terme

(3) Taux de croissance pondéré des prix à l'exportation des biens (hors énergie) provenant de nos partenaires commerciaux

(4) Moyenne pondérée des pays de la zone euro

Tableau B.1. PIB et principales catégories de dépenses à prix courants*En mld d'euros*

	99	00	01	02
Dépenses de consommation finale des particuliers	126.60	134.34	139.60	143.53
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics, dont	50.00	52.53	55.35	57.94
a. Achats nets de biens et services	4.49	4.80	4.90	5.09
b. Salaires, traitements et pensions	27.29	28.34	29.76	31.26
c. Prestations sociales en nature	14.39	15.41	16.62	17.44
Formation brute de capital fixe	49.16	52.48	53.94	54.73
a. Investissements des entreprises (1)	33.21	35.79	36.95	37.61
b. Investissements des pouvoirs publics	4.16	4.44	4.03	3.91
c. Investissements en logements	11.78	12.24	12.95	13.22
Variation de stocks	-0.30	0.95	-1.74	-0.39
Dépenses nationales totales	225.47	240.30	247.15	255.81
Exportations de biens et services	178.10	214.28	219.18	223.39
Importations de biens et services	168.03	206.24	209.06	213.75
Produit Intérieur Brut	235.54	248.34	257.28	265.45
Revenu National Brut	240.31	254.41	263.48	271.74

(1) Y compris indépendants et ISBL

Tableau B.2. PIB et principales catégories de dépenses à prix constants*Taux de croissance*

	99	00	01	02
Dépenses de consommation finale des particuliers	2.1	3.8	1.7	0.9
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics, dont	3.2	2.5	2.1	0.9
a. Achats nets de biens et services	8.3	4.3	-0.0	1.8
b. Salaires, traitements et pensions	2.1	1.7	1.8	0.6
c. Prestations sociales en nature	4.9	4.2	4.0	1.4
Formation brute de capital fixe	3.3	2.6	0.3	0.2
a. Investissements des entreprises (1)	3.8	3.3	1.2	0.6
b. Investissements des pouvoirs publics	16.0	1.5	-13.6	-4.5
c. Investissements en logements	-2.1	1.1	2.8	0.5
Variation de stocks (2)	-0.4	0.5	-1.0	0.5
Dépenses nationales totales	2.2	3.8	0.4	1.3
Exportations de biens et services	5.0	9.7	-0.4	1.4
Importations de biens et services	4.1	9.7	-1.3	2.0
Exportations nettes (2)	0.9	0.5	0.6	-0.3
Produit intérieur brut	3.0	4.0	1.0	0.9
Revenu intérieur brut réel	2.4	2.4	1.1	1.0
Revenu national brut réel	2.5	2.8	1.0	1.0
<i>Pro memori:</i>				
Ecart du PIB par rapport à sa tendance (en % du PIB tendanciel)	0.3	1.9	0.6	-0.8

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Contribution à la croissance du PIB

Tableau B.3. Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses*Taux de croissance*

	99	00	01	02
Dépenses de consommation finale des particuliers	1.0	2.2	2.2	1.9
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics, dont	1.5	2.4	3.2	3.8
a. Achats nets de biens et services	1.1	2.5	2.2	1.9
b. Salaires, traitements et pensions	1.9	2.2	3.2	4.4
c. Prestations sociales en nature	0.9	2.8	3.6	3.5
Formation brute de capital fixe	2.4	4.0	2.4	1.3
a. Investissements des entreprises (1)	2.6	4.4	2.0	1.2
b. Investissements des pouvoirs publics	2.2	5.0	5.2	1.5
c. Investissements en logements	1.8	2.8	2.9	1.5
Dépenses nationales totales	1.9	2.7	2.4	2.2
Exportations de biens et services	-0.0	9.7	2.7	0.5
Importations de biens et services	0.7	11.8	2.7	0.3
Termes de l'échange	-0.8	-1.9	-0.0	0.2
Produit Intérieur Brut	1.2	1.4	2.5	2.3
<i>Pro memori:</i>				
Déflateur des dépenses finales totales	1.0	5.9	2.5	1.4
Contributions:				
(a) Coûts d'origine intérieure = (a1)+(a2)+(a3)	0.7	0.8	1.4	1.2
(a1) Coûts salariaux par unité produite	0.6	0.4	1.1	0.9
(a2) Impôts indirects nets de subsides par unité produite	0.2	0.1	-0.1	0.0
(a3) Marge bénéficiaire par unité produite (2)	-0.1	0.3	0.4	0.4
(b) Coût des importations	0.3	5.1	1.1	0.2

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Excédent brut d'exploitation de l'économie nationale et revenu mixte des indépendants

Tableau B.4. Masse salariale dans le secteur privé: évolution et déterminants

Taux de croissance annuels moyens, sauf indications contraires

	99	00	01	02
<i>Salariés dans le secteur privé</i>				
Coût salarial par heure effective	3.4	3.2	3.4	3.9
Coût salarial par personne	3.4	3.5	2.9	3.7
Salaire brut par heure effective	4.2	4.0	3.9	3.9
Salaire brut par personne	4.2	4.4	3.3	3.8
Indexation	0.9	1.5	2.6	2.3
Salaire brut par heure effective hors indexation	3.2	2.5	1.2	1.6
Salaire brut par personne hors indexation	3.2	2.8	0.7	1.5
Emploi (nombre d'heures)	2.0	2.4	1.3	-0.2
Emploi (nombre de personnes)	2.0	2.1	1.8	-0.0
Masse salariale y compris cotisations patronales (1)	5.4	5.7	4.7	3.7
Masse salariale hors cotisations patronales	6.2	6.5	5.2	3.8
<i>Taux implicites de cotisations (en % de la masse salariale brute)</i>				
Cotisations patronales (sensu lato) (1)	33.6	32.6	32.0	31.9
Cotisations patronales (sensu stricto) (2)	25.3	24.5	24.1	24.0
Cotisations des salariés (3)	10.9	10.8	10.7	10.7
<i>Inflation et indexation</i>				
Inflation: indice national des prix à la consommation	1.1	2.5	2.5	1.6
Inflation: indice santé	0.9	1.9	2.7	1.8
Indexation rémunérations secteur public	1.0	1.5	2.3	2.7
Indexation des prestations sociales	1.2	1.5	2.5	2.7
<i>Secteur marchand (salariés et indépendants)</i>				
Valeur ajoutée à prix constants	2.3	4.2	1.5	1.0
Emploi (nombre d'heures)	1.1	1.8	0.8	-0.2
Productivité horaire	1.2	2.4	0.7	1.2

(1) Y compris les cotisations patronales fictives, extra-légales et les cotisations perçues par le pouvoir fédéral

(2) Cotisations patronales reçues par la Sécurité sociale

(3) A l'exclusion des cotisations personnelles libres

Tableau B.5. Situation sur le marché de l'emploi

En milliers au 30 juin

	99	00	01	02
I. Population totale (II+III)	10226.4	10251.2	10288.9	10343.6
I.bis Population d'âge actif	6715.1	6723.9	6746.5	6784.3
II. Population inactive (concept MFET)	5851.3	5845.7	5836.6	5873.3
III. Population active (concept MFET) (IV+V+VI)	4375.1	4405.6	4452.3	4470.3
IV. Emploi intérieur	3847.6	3913.0	3966.6	3965.3
(a) Salariés (1)	2460.5	2514.9	2569.6	2568.7
(b) Indépendants	688.2	684.8	680.6	679.0
(c) Emploi public (2)	698.8	713.3	716.4	717.5
V. Travailleurs frontaliers (solde)	52.4	53.4	54.4	55.4
VI. Chômage (concept MFET)	475.1	439.1	431.3	449.6
(a) Chômeurs complets indemnisés	394.7	361.8	343.9	351.5
(b) Autres chômeurs inscrits obligatoirement	57.8	51.4	49.0	51.0
(c) Demandeurs libres inoccupés	22.7	26.0	38.4	47.1
Taux de chômage (VI)/(III)	10.9	10.0	9.7	10.1
Taux d'activité (III)/(I.bis)	65.2	65.5	66.0	65.9
Taux d'emploi (IV+V/I.bis)	58.1	59.0	59.6	59.3
<i>Pro memori</i>				
(d) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi	139.3	149.4	159.4	162.7
II.bis Population inactive à l'excl. de (d)	5712.0	5696.3	5677.2	5710.6
III.bis Population active y inclus (d)	4514.4	4555.0	4611.7	4633.0
VI.bis Chômage y inclus (d)	614.4	588.6	590.7	612.3
Taux de chômage (VI.bis/III.bis)	13.6	12.9	12.8	13.2
Taux de chômage (définition standardisée Eurostat) (3)	8.8	7.0	6.3	6.7
Taux d'activité (III.bis/I.bis)	67.2	67.7	68.4	68.3

(1) Y compris ALE, PRI, PAC, RCA, PEP (cf. tableau B.5.bis)

(2) Y compris PTP (cf. tableau B.5.bis)

(3) En moyenne annuelle

Tableau B.5.bis Situation sur le marché de l'emploi - détail*En milliers (moyennes annuelles)*

	99	00	01	02
I. Population totale (II+III)	10226.4	10251.2	10288.9	10343.6
I.bis Population d'âge actif	6715.1	6723.9	6746.5	6784.3
II. Population inactive (concept MFET)	5810.2	5807.4	5804.1	5837.2
<i>dont: avec allocation ONEM</i>	295.7	305.2	309.7	309.1
- chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (1)	132.8	140.8	147.9	150.2
- dispenses pour raisons sociales et familiales (1)	9.0	9.4	9.2	9.0
- dispenses pour reprise d'études (1)	10.3	12.9	12.7	12.7
- interruptions complètes de carrière (1)(2)	24.9	27.7	29.9	29.9
- prépensions conventionnelles à temps plein (1)	118.6	114.5	110.0	107.3
III. Population active (concept MFET) (IV+V+VI)	4416.2	4443.8	4484.8	4506.4
IV. Emploi intérieur	3855.8	3916.0	3960.7	3958.7
<i>dont: effectifs enregistrés par l'ONEM/FOREM/ORBEM/ VDAB (3):</i>	226.4	244.2	264.1	276.4
<i>- avec allocation ONEM:</i>	131.2	148.8	165.5	179.2
* temps partiel avec AGR (4) + invol. avec allocations (1)	34.5	36.1	38.1	39.9
* activation (ALE, PRI, PAC, RCA, PTP, PEP) (1)(5)	28.0	31.5	33.2	33.8
* interruptions partielles de carrière (1)(2)	56.9	69.6	82.1	93.1
* prépensions à temps partiel (1)	0.9	1.1	1.2	1.2
* chômeurs complets en atelier protégé (1)	0.7	0.7	0.7	0.8
* chômeurs complets en formation professionnelle (1)	10.1	9.8	10.2	10.5
<i>- sans allocation ONEM:</i>	95.3	95.4	98.7	97.2
* temps partiel sans AGR (4)	43.3	34.5	31.2	28.9
* jeunes à temps partiel pendant stage	6.1	8.1	10.8	10.9
* demandeurs d'emploi libres occupés et autres	45.8	52.8	56.7	57.4
V. Travailleurs frontaliers (solde)	52.8	53.4	54.4	55.4
VI. Chômage (concept MFET)	507.6	474.4	469.7	492.4
(a) chômeurs complets indemnisés demandeurs d'em- ploi	402.5	373.8	359.8	372.5
(b) autres inscrits obligatoirement	81.7	73.4	71.1	73.3
- jeunes en stage d'attente	47.4	43.3	43.0	43.9
- autres, dont:	34.3	30.1	28.1	29.4
* bénéficiaires d'allocations de transition (1)	0.3	0.3	0.3	0.3
(c) demandeurs d'emploi libres inoccupés	23.4	27.2	38.9	46.5
p.m. temps partiels volontaires indemnisés (1)	26.9	26.7	27.0	27.4

(1) Définitions Infostat (concept paiements); (2) Inclut le crédit temps; (3) Non compris le chômage temporaire; (4) AGR : allocation de garantie de revenu; (5) Emploi via une Agence Locale pour l'Emploi (ALE) - pour autant qu'un nombre suffisant d'heures soit presté -, via le Programme de Réinsertion (PRI), le plan 'Activation' (PAC), la réintégration de chômeurs âgés (RCA), les Programmes de Transition Professionnelle (PTP) ou sur base d'un contrat de Première Expérience Professionnelle (PEP)

Tableau B.6. Compte des particuliers (1)*En mld d'euros*

	99	00	01	02
I. Opérations courantes				
a. Ressources	221.62	231.38	240.42	249.26
1. <i>Excédent net d'exploitation</i>	10.72	11.01	11.26	11.63
2. <i>Revenu mixte</i>	18.09	18.68	19.07	19.56
3. <i>Rémunération des salariés</i>	124.18	130.87	136.86	142.31
Salaires et traitements bruts	92.72	98.43	103.29	107.41
Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs	24.37	25.08	25.90	26.86
Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs	7.10	7.37	7.67	8.04
4. <i>Revenus nets de la propriété</i>	21.23	22.32	22.70	22.77
Intérêts reçus	16.31	17.47	17.42	17.41
Intérêts payés (-)	5.13	5.61	5.65	5.84
Revenu distribué des sociétés	6.17	6.28	6.53	6.54
Autres	3.87	4.18	4.41	4.66
5. <i>Prestations sociales</i>	43.87	45.05	46.89	49.01
6. <i>Autres transferts courants nets</i>	2.15	2.05	2.20	2.46
7. <i>Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension</i>	1.38	1.40	1.45	1.52
b. Emplois	205.91	217.28	225.88	232.64
1. <i>Impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	32.18	34.17	35.73	36.53
2. <i>Cotisations sociales, dont:</i>	47.13	48.76	50.55	52.58
Cotisations sociales effectives	40.13	41.49	42.98	44.64
Cotisations sociales imputées	7.01	7.27	7.57	7.93
3. <i>Consommation finale nationale</i>	126.60	134.34	139.60	143.53
c. Epargne nette	15.70	14.09	14.54	16.62
II. Opérations en capital				
a. Ressources	1.17	1.17	1.24	1.22
b. Emplois	6.76	6.84	7.10	7.06
1. <i>Formation brute de capital fixe</i>	14.35	14.67	15.46	15.77
2. <i>Consommation de capital fixe (-)</i>	8.64	8.98	9.37	9.75
3. <i>Impôts en capital</i>	1.02	1.18	1.20	1.22
4. <i>Variation des stocks et acquisitions moins cessions d'objets de valeur</i>	-0.04	-0.06	-0.06	-0.06
5. <i>Acquisitions moins cessions d'actifs financiers non produits</i>	-0.21	-0.19	-0.19	-0.19
6. <i>Autres transferts en capital à payer</i>	0.27	0.23	0.06	0.06
III. Capacité nette(=) ou besoin net (-) de financement	10.11	8.41	8.68	10.77
en % du PIB	4.3	3.4	3.4	4.1

(1) Ménages (y compris les indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.7. Revenu disponible réel des particuliers (1)*Taux de croissance*

	99	00	01	02
Revenu primaire brut	2.6	2.6	1.6	1.5
<i>a. Salaires, dont:</i>	3.9	3.1	2.3	2.0
Entreprises	4.3	3.4	2.4	1.8
Etat	2.9	1.6	2.8	3.1
Travailleurs frontaliers	-2.1	7.7	-5.7	1.1
<i>b. Excédent brut d'exploitation et revenu des indépendants</i>	1.5	1.0	0.4	1.2
Excédent brut d'exploitation des particuliers	1.6	1.0	1.0	1.7
Revenu mixte des indépendants	1.4	1.0	-0.1	0.7
<i>c. Revenu de la propriété (net), dont:</i>	-2.4	2.9	-0.5	-1.6
Intérêts reçus	-5.3	4.8	-2.4	-1.9
Intérêts payés (-)	-17.3	7.0	-1.3	1.3
Revenus distribués des sociétés	-9.6	-0.4	1.7	-1.8
Distribution secondaire des revenus	3.0	5.3	1.5	-0.7
<i>a. Transferts aux particuliers, dont:</i>	0.5	0.1	2.0	2.9
Prestations sociales	0.3	0.5	1.8	2.6
<i>b. Cotisations de Sécurité sociale (-)</i>	1.9	1.2	1.4	2.1
Cotisations sociales effectives	2.0	1.2	1.3	1.9
Cotisations sociales imputées	1.3	1.5	1.9	2.8
<i>c. Impôts courants sur le revenu (-)</i>	0.9	3.9	2.3	0.3
Revenu disponible brut des particuliers	2.5	2.0	1.6	2.0

(1) Ménages (y compris indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.8. Compte des entreprises

En mld d'euros

	99	00	01	02
I. Opérations courantes				
a. Ressources	26.87	25.34	24.80	23.84
1. Excédent net d'exploitation	30.52	28.94	28.82	28.27
2. Cotisations sociales	7.83	7.99	8.25	8.59
cotisations effectives à charge des employeurs	3.89	3.96	4.04	4.16
cotisations à charge des salariés	1.89	1.91	2.00	2.07
cotisations sociales imputées	2.05	2.13	2.21	2.37
3. Revenus nets de la propriété	-3.36	-3.24	-3.54	-3.99
4. Autres transferts courants nets	0.39	0.52	0.52	0.51
5. Correction pour les services d'intermédiation financière (-)	8.51	8.88	9.25	9.55
b. Emplois	16.33	17.03	17.44	17.61
1. Impôts courants sur le revenu	7.96	8.52	8.67	8.49
2. Prestations sociales	6.99	7.12	7.32	7.59
prestations d'assurances sociales de régimes privés	4.31	4.37	4.49	4.62
prestations d'assurances sociales directes d'employeurs	2.68	2.74	2.83	2.97
3. Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension	1.38	1.40	1.45	1.52
c. Epargne nette	10.55	8.31	7.36	6.23
II. Opérations en capital				
a. Ressources	2.99	3.32	2.85	2.76
b. Emplois	9.73	8.97	5.59	5.20
1. Formation brute de capital fixe	30.64	33.37	34.44	35.05
2. Consommation de capital fixe (-)	21.86	27.26	29.53	31.56
3. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	0.16	0.57	1.00	0.77
4. Variation des stocks	-0.27	1.02	-1.69	-0.34
5. Acquisitions moins cessions d'objets de valeur	0.00	0.00	0.00	0.00
6. Transferts en capital à payer	1.06	1.29	1.36	1.27
III. Capacité (+) ou besoin (-) net de financement	3.80	2.66	4.63	3.79
en % du PIB	1.6	1.1	1.8	1.4

Tableau B.9. Opérations avec le reste du Monde

En mld d'euros

	99	00	01	02
I. Opérations courantes				
a. Emplois	170.93	208.21	211.02	216.08
1. Importations de biens et services	168.03	206.24	209.06	213.75
2. Rémunération des salariés	0.87	0.96	1.05	1.16
3. Impôts indirects (à la prod. et à l'import.)	2.19	2.40	2.50	2.60
4. Revenus nets de la propriété (-)	3.31	4.70	5.05	5.14
5. Autres transferts courants nets	1.74	1.81	1.88	1.94
6. Cotisations sociales	0.93	1.01	1.00	1.05
7. Prestations sociales autres que transferts en nature	0.48	0.49	0.59	0.73
b. Ressources	183.34	219.93	224.86	229.43
1. Exportations de biens et services	178.10	214.28	219.18	223.39
2. Rémunération des salariés	3.66	4.03	4.01	4.21
3. Subventions	0.86	0.69	0.69	0.69
4. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	0.13	0.20	0.14	0.15
5. Cotisations sociales	0.30	0.34	0.37	0.41
6. Prestations sociales autres que transferts en nature	0.29	0.40	0.47	0.59
c. Solde des opérations courantes	12.41	11.72	13.84	13.35
II. Opérations en capital	0.10	-0.49	-0.13	-0.21
1. Transferts nets en capital	0.07	-0.12	0.24	0.17
2. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (-)	-0.03	0.37	0.37	0.37
III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement de l'économie nationale	12.51	11.23	13.71	13.14
en % du PIB	5.3	4.5	5.3	4.9